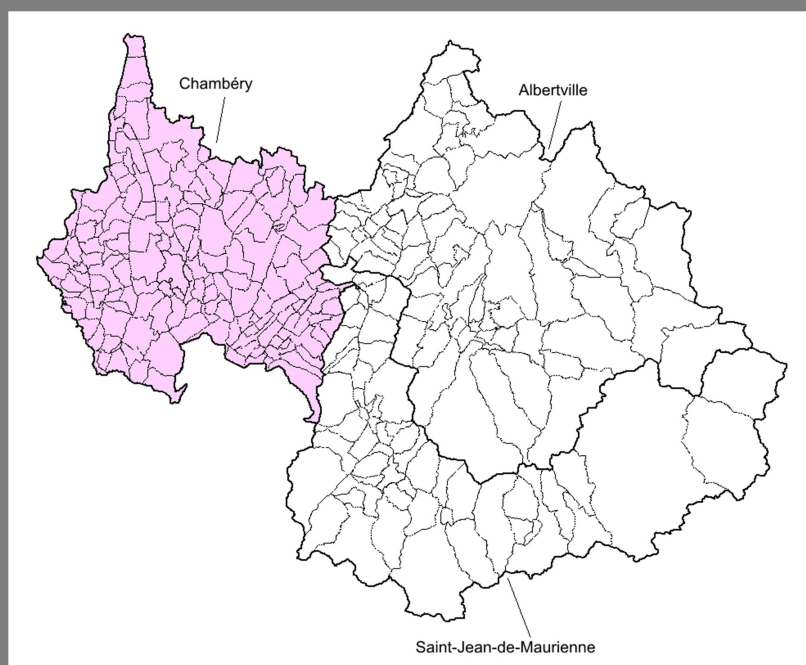


Analyse socioéconomique de l'arrondissement de Chambéry



JANVIER 2020



Sommaire

Introduction.....	2
Définition des principaux indicateurs - source INSEE.....	3
Arrondissement de Chambéry (732)	6
Démographie.....	10
Revenus et pauvreté des ménages	11
Niveau de diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus	13
Population active : répartition, taux d'activité et taux d'emploi	15
Caractéristiques de l'emploi total : répartition par CSP, secteurs et taux de féminisation.....	18
Caractéristiques de l'emploi selon le statut salarié ou non salarié.....	21
Salaires	24
Lieu de travail et modalités de transport domicile - travail	27
Chômage et demande d'emploi	28
Tissu économique.....	33
Liste des indicateurs	35

Introduction

La présente étude a vocation à analyser les principaux indicateurs socioéconomiques de la Savoie et de ses trois arrondissements (Albertville, Chambéry et Saint Jean de Maurienne¹). Elle est constituée de 4 volets différents (un volet départemental et un pour chacun des arrondissements).

Au niveau départemental, les données sont exploitées comparativement aux données régionales² et détaillées au niveau infra départemental afin de distinguer les éventuelles spécificités des différents arrondissements.

Pour chacun des arrondissements, l'analyse est produite comparativement aux données départementales systématiquement et régionale ponctuellement.

Pour chacun des territoires, l'analyse porte sur :

- La démographie (nombre d'habitants, répartition par âges, évolutions),
- Les revenus et la pauvreté des ménages (nombre de ménages fiscaux, revenu médian, part des ménages fiscaux imposés, taux de pauvreté du référent fiscal et par tranches d'âges),
- Le niveau de formation de la population non scolarisée de 15 ans ou plus,
- La population active (population par type d'activité, taux d'activité, taux d'emploi),
- Les emplois (par catégories socioprofessionnelles et secteurs d'activité, le taux de féminisation des emplois),
- Les caractéristiques de l'emploi selon le statut salarié ou non salarié,
- Les salaires (le salaire moyen total, par catégorie socioprofessionnelle, par âge, par sexe, les écarts de salaires par sexe et par âge),
- le lieu de travail et les moyens de transports pour se rendre au travail,
- Le chômage et la demande d'emploi,
- Le tissu économique (le nombre d'établissements, la répartition par secteurs et par taille).

Pour chacun des territoires, un résumé des principaux résultats de chacune des thématiques est présenté en amont de l'analyse détaillée.

L'analyse détaillée s'appuie sur des représentations graphiques issues de données statistiques. L'ensemble détaillé de ces données statistiques est présenté sous forme de tableaux à la fin de la présente publication.

Certains des indicateurs exploités pour chacun des territoires méritent un rappel préalable en termes de définition et de points d'attention (cf ci-après).

¹ Par souci de lisibilité, dans les graphiques présentant des données concernant l'arrondissement de Saint Jean de Maurienne, l'abréviation SJM pourra être employée pour désigner les données afférentes à ce territoire.

² Par souci de lisibilité, dans les graphiques présentant des données concernant la région Auvergne Rhône Alpes, l'abréviation ARA pourra être employée pour désigner les données afférentes à ce territoire.

Définition des principaux indicateurs - source INSEE

Recensement de la population - exploitations principales et complémentaires :

Remarque préalable : la présente étude utilise des données issues du recensement de la population (notamment des données emploi) pour avoir le maximum de variables disponibles à l'échelle de l'arrondissement malgré le recul de 3 ans.

L'exploitation « principale » « porte sur l'ensemble des questionnaires collectés. Elle est donc exhaustive pour les communes de moins de 10 000 habitants et porte sur environ 40 % des logements dans les communes de 10 000 habitants ou plus. Elle permet de produire un « fichier détail » contenant l'ensemble des logements et des individus recensés. L'exploitation principale traite toutes les informations pouvant être codifiées aisément après la saisie des questionnaires. Les résultats statistiques issus de cette exploitation couvrent la plupart des critères d'étude permis par les questionnaires du recensement (bulletin individuel et feuille de logement).

La seconde phase de l'exploitation statistique, dite « complémentaire », est destinée à produire les variables dont l'élaboration est complexe. Il s'agit de celles qui décrivent :

- la structure familiale des ménages : détermination précise de la personne de référence du ménage, identification, le cas échéant, de familles au sein du ménage et composition de ces familles ;
- les secteurs d'activité dans lesquels les emplois sont exercés ;
- la profession et la catégorie socioprofessionnelle des personnes, notamment de celles qui exercent un emploi.

Remarque concernant les indicateurs sur l'emploi selon le statut salarié ou non salarié

Les indicateurs concernant les caractéristiques de l'emploi selon le statut salarié ou non salarié peuvent présenter une légère différence au niveau du total. En effet, certains indicateurs sont issus :

- de l'exploitation principale, d'autres de l'exploitation complémentaire,
- d'une exploitation en fonction du domicile et d'autres en fonction du lieu de travail.

Le référent fiscal : « Les données disponibles sur les ménages fiscaux proviennent des déclarations effectuées par les contribuables à l'administration fiscale (déclaration de revenus dite déclaration n°2042, taxe d'habitation). Elles ne permettent pas d'identifier la personne de référence de la même manière que dans les enquêtes réalisées auprès des ménages ou dans le recensement de la population. Par défaut, on établit alors la notion de « référent fiscal » dont les caractéristiques sont celles du contribuable identifié en tant que payeur de la taxe d'habitation au sein du ménage fiscal reconstitué ». **La population active :** « La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs. La mesure de la population active diffère selon l'observation statistique qui en est faite. On peut actuellement distinguer trois approches principales : au sens du Bureau International du Travail (BIT), au sens du recensement de la population, au sens de la Comptabilité nationale ». La présente étude retient la définition au sens du recensement de la population.

Le taux d'activité : « Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante ».

Le taux d'emploi : « Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé

sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple)».

Le taux de chômage : « Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme... Remarque : le taux de chômage diffère de la part du chômage qui, elle, mesure la proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population ». La présente étude retient la définition du taux de chômage au sens du recensement de la population faute de disponibilité des données au sens du BIT à l'échelle de l'arrondissement.

Le chômage de longue durée : « Un chômeur de longue durée est un actif au chômage depuis plus d'un an ».

Le taux de féminisation des emplois : « Le taux de féminisation des emplois, pour une classe d'emplois, est la part des emplois de cette classe qui sont occupés par des femmes ».

Remarque sur le taux de chômage des jeunes :

« Le taux de chômage au sens du BIT présente l'inconvénient majeur, pour les jeunes, de rapporter les chômeurs aux actifs, ce dénominateur étant forcément faible pour cette population majoritairement en situation de formation initiale. Le taux s'en trouve en conséquence mécaniquement élevé, beaucoup plus que pour les adultes ; d'autant qu'il est souvent médiatisé à tort comme un taux de chômage des jeunes et non des jeunes actifs³. [...] C'est surtout à partir de 23/24 ans que la majorité des jeunes, hommes et femmes, est en activité au sens statistique »⁴.

Avertissement concernant les chiffres de la demande d'emploi :

- *Les chiffres sont des données brutes, non corrigées des variations saisonnières, les données CVS n'étant pas calculée à l'échelle de l'arrondissement.*
- *Catégorie A : en recherche active, disponibles, sans emploi ; Catégorie B : en recherche active, en activité réduite de 78h max par mois ; Catégorie C : en recherche active, en activité de plus de 78h par mois ; Catégorie A,B,C : en recherche active.*
- *Le chiffre des jeunes est sans doute sous-estimé, tous ne sont pas inscrits à Pôle emploi.*

³ Le conseil d'orientation pour l'emploi abonde dans ce sens : « Dans le cas des jeunes, le taux de chômage pris comme seul indicateur de leur situation face à l'emploi donne une vision de la réalité particulièrement tronquée du fait de cette référence à la population active. En effet, beaucoup de jeunes poursuivent des études et donc ne travaillent pas, ce qui conduit à mesurer le chômage sur une population de jeunes actifs restreinte par rapport à l'ensemble de la classe d'âge. Si le taux de chômage des jeunes de 24 ans a certainement un sens, dans la mesure où la quasi-totalité des jeunes de 24 ans ont achevé leur formation initiale et sont effectivement disponibles pour l'emploi, le taux de chômage des jeunes de 16 ans n'a pas la même signification puisque seule une minorité des jeunes de cet âge est sur le marché de l'emploi (dont beaucoup en contrat d'apprentissage). Son niveau, très élevé, signifie surtout que ceux qui terminent très tôt leurs études et qui n'ont pas d'expérience ont une probabilité très forte de se retrouver sans emploi », Conseil d'orientation pour l'emploi, diagnostic sur l'emploi des jeunes, 10 février 2011, p 8.

⁴ « Emploi des Jeunes : Quelles réalités ? », C. Jakse et F. Maillé -DIRECCTE Rhône Alpes, Juillet 2012, p.16

Avertissement concernant les écarts de salaires en fonction du sexe :

Le choix a été fait de valoriser dans la publication l'écart en fonction du salaire des femmes. Ce choix permet :

- une cohérence avec les autres indicateurs qui utilisent comme référence la valeur la plus faible,
- de souligner la différence exacerbée d'écart de salaire sexué, contrairement à l'indicateur le plus fréquemment calculé - à savoir l'écart de salaire des femmes par rapport à celui des hommes.

Par exemple, dans l'ensemble en Savoie sur la tranche d'âge "plus de 50 ans" :

- les hommes gagnent en moyenne un salaire 36% plus élevé que celui des femmes,
- les femmes gagnent en moyenne un salaire 27% plus faible que celui des hommes.

Arrondissement de Chambéry (732)

EN RESUME

Démographie

En 2016, l'arrondissement de Chambéry comptait environ 275 000 habitants (64% de la population savoyarde). La répartition par âge était sensiblement équivalente à celle du département.

Entre 2011 et 2016, la population de l'arrondissement a augmenté de 4,3% (contre 2,6% en Savoie). Contrairement à la tendance départementale, les tranches d'âges de 0 à 29 ans ont vu le nombre de personnes augmenter. Comme au niveau départemental, les tranches d'âge des 45 ans et plus ont vu le nombre de personnes augmenter.

Revenus et pauvreté des ménages

En 2016, l'arrondissement comptait environ 118 500 ménages regroupant environ 270 300 personnes. L'arrondissement représentait 64% des ménages fiscaux du département.

Le revenu médian par unité de consommation était de 22 421 €. Il était supérieur à celui de la Savoie (22 108 € soit +1,4%) et à celui de la région (21 478 € soit +4,4%).

La part des ménages fiscaux imposés est de 57% proche de la moyenne en Savoie contre 52,6% en région (soit 4,4 points de plus).

Comme en Savoie en 2016, 10,1% des référents fiscaux sont sous le seuil de pauvreté, contre 12,7% en région (soit 2,6 points de moins). Des disparités inter âges peuvent être observées. Les jeunes de moins de 30 ans sont les plus touchés par la pauvreté. C'est d'ailleurs l'arrondissement où le taux de pauvreté des jeunes est le plus important avec 16,3% (13,4% dans l'arrondissement d'Albertville et 12,8% dans celui de Saint Jean de Maurienne).

Niveau de diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus

Les non ou peu diplômés (niveau brevet ou BEP, CAP) représentent 50% de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (contre 52% en Savoie et 53% en région).

La part des non diplômés est moins importante qu'en Savoie et en région (24% contre respectivement 25% et 28%), tout comme la part des peu diplômés (26% contre 27% en Savoie et 25% en région). La part des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (33%) est supérieure à la moyenne départementale et régionale (30%).

D'un point de vue du sexe, les écarts de niveau de formation selon le sexe sont importants. Les femmes sont plus souvent diplômées de l'enseignement supérieur que les hommes (34% contre 31%). Les hommes sont plus souvent titulaires d'un CAP ou BEP que les femmes (30% contre 21%). Enfin, les femmes sont plus souvent non diplômées que les hommes (26% contre 21%). En revanche, la part des femmes et des hommes titulaires d'un baccalauréat est équivalente (18%).

Population active : répartition, taux d'activité et taux d'emploi

L'arrondissement présente, en 2016, un taux d'actifs de 67,5% (soit 1,9 point de moins qu'en Savoie). Cette différence s'explique principalement par le taux d'élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés, comptabilisés parmi les inactifs (10,3%, contre 9,1% en Savoie).

Ce taux d'actif est en hausse de 1,7 point depuis 2011. Cette hausse est imputable à l'augmentation des actifs ayant un emploi (0,8 point) et des chômeurs (0,9 point), tandis que, sur la même période, le taux de retraités, comptabilisés parmi les inactifs, est en baisse de 1,5 point.

Le taux d'activité présente de fortes disparités en fonction du sexe et de l'âge. En effet, si le taux d'activité de l'arrondissement est de 75,6%, il est de :

- 78,4% pour les hommes contre 72,9% pour les femmes (soit +5,5 points en faveur des hommes),
- 43% chez les 15-24 ans, 92,6% chez les 25-54 ans et 54,2% chez les 55-65 ans.

Le taux d'emploi quant à lui, présente de fortes disparités en fonction du sexe et de l'âge. En effet, si le taux d'emploi de l'arrondissement est de 67,5%, il est de :

- 70,3% pour les hommes contre 64,7% pour les femmes (soit +5,6 points en faveur des hommes),
- 33,5% chez les 15-24 ans, 83,8% chez les 25-54 ans et 49,7% chez les 55-65 ans.

Caractéristiques de l'emploi total : répartition par CSP, secteurs et taux de féminisation

L'arrondissement comptait environ 111 800 emplois en 2016, soit 59% des emplois du département. Les emplois relèvent principalement des professions intermédiaires (29%), catégories employés (27%) et ouvriers (20%).

La majorité des emplois se situent dans le secteur commerce – transports – services divers (45%). Ce secteur est sous-représenté comparativement à la moyenne départementale (48%). Le deuxième secteur est celui des administrations publiques - enseignement – santé - action sociale (33%). Ce secteur est surreprésenté comparativement à la moyenne départementale (30%).

Caractéristiques de l'emploi selon le statut salarié ou non salarié

La majorité des emplois de l'arrondissement sont des emplois salariés (86%). Cette proportion est supérieure à celle du département (84%).

Les femmes sont plus souvent salariées que les hommes (90% contre 83%).

Les taux de féminisation des emplois salariés sont supérieurs aux emplois non-salariés quel que soit le secteur. La différence entre les deux est cependant moins significative dans le secteur administration publique – enseignement – santé – action sociale dans l'arrondissement que dans le département (10 points contre 24 points au niveau départemental).

La part des emplois à temps partiel est supérieure dans les emplois salariés (21% contre 14% pour les emplois non-salariés). La part des femmes est supérieure dans les emplois salariés (50% contre 35%).

Salaires

Le salaire horaire net moyen de l'arrondissement en 2015 est de 14,1 €. Il varie de 10,7 € pour les employés à 24,7 € pour les cadres et professions intellectuelles supérieures (soit un salaire 2,3 fois plus élevé pour les cadres).

Comparativement au département, le salaire net moyen est supérieur pour l'ensemble des salariés (14,1 €, soit +0,2 €).

Le salaire horaire net moyen augmente avec l'âge. Entre les extrêmes, le salaire horaire oscille de 9,6 € pour les 18 - 25 ans à 16,6 € pour les 50 et plus, soit un salaire moyen 1,7 fois plus important pour les seniors.

L'écart de salaire en fonction du sexe est important, comme dans le département et en région. Ainsi, en moyenne dans l'ensemble les hommes ont un salaire 24% plus important par rapport à celui des femmes, comme en Savoie et en région. Ce constat vaut pour toutes les PCS et particulièrement pour

les cadres : 26% pour les cadres, 15% pour les professions intermédiaires, 9% pour les employés et 19% pour les ouvriers.

Le cumul des écarts sexe-âge montre que le salaire d'un homme de 50 ans et plus (18,6 €) est 2 fois plus élevé que celui d'une jeune femme (9,2 €). En effet, l'écart de salaire en faveur des hommes s'accroît avec l'âge : 9% de 18 à 25 ans, 21% de 26 à 50 et 37% pour les plus de 50 ans.

Lieu de travail et modalités de transport domicile - travail

En 2016, près d'un actif sur trois occupe un emploi en dehors de sa commune de résidence (70% contre 64% sur le département). Entre 2011 et 2016, la part d'actifs occupant un emploi sur sa commune a légèrement diminué (-1 point).

Comme sur le département, la plupart des actifs de l'arrondissement utilisent une voiture, un camion ou une fourgonnette pour se rendre au travail (78%, 77% en Savoie). Le recours aux modes de transports écologiques est restreint : transport en commun (7%), marche à pieds (7%).

Chômage et demande d'emploi

L'arrondissement de Chambéry est celui qui présente le plus fort taux de chômage au sens du recensement de la population⁵ (10,7% en 2016, soit 1,2 point de plus qu'en Savoie). Le taux de chômage des femmes (11,1%) est supérieur à celui des hommes (10,2%). Les femmes chômeuses représentant 50,6% de l'ensemble des chômeurs.

Le taux de chômage a augmenté de 1 point entre 2011 et 2016 avec une hausse moins prononcée pour les femmes (+0,8 point) que pour les hommes (+1 point).

Au 3^{ème} trimestre 2019, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie ABC⁶ était environ de 19 800, soit 59% des demandeurs d'emploi du département. Parmi ces demandeurs d'emploi, 56% sont sans emploi (contre 59% en Savoie et 57% en région) et 44% cumulent emploi et recherche d'emploi (contre 40% en Savoie et 43% en région).

En un an, le nombre de demandeurs d'emploi en recherche active a diminué de 2,6%, plus fortement qu'en Savoie (-0,7%) mais moins qu'en région (-3,1%). Cette diminution s'explique notamment par la baisse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (-6,8%) et de catégorie B - en activité réduite courte (-4,6%) alors que le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie C - en activité réduite longue augmente fortement (8,1%).

Les femmes représentent 53% des demandeurs d'emploi de catégorie ABC (contre 54% en Savoie et 53% en région).

L'évolution sur un an du nombre de demandeurs d'emploi ABC présente des disparités sexuées. Le nombre de demandeurs d'emploi hommes a baissé de -0,9% alors que celui des demandeuses d'emploi a diminué de -4%.

⁵ La présente étude retient la définition du taux de chômage au sens du recensement de la population faute de disponibilité des données au sens du BIT à l'échelle de l'arrondissement.

⁶ Avertissement :

- Les chiffres sont des données brutes, non corrigées des variations saisonnières, les données CVS n'étant pas calculée à l'échelle de l'arrondissement.
- Catégorie A : en recherche active, disponibles, sans emploi ; Catégorie B : en recherche active, en activité réduite de 78h max par mois ; Catégorie C : en recherche active, en activité de plus de 78h par mois ; Catégorie A,B,C : en recherche active.
- Le chiffre des jeunes est sans doute sous-estimé, tous ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Les jeunes représentent 12% des demandeurs d'emploi de catégorie ABC (12% en Savoie et 13% en région), les 50 ans et plus représentent 26% (contre 26% en Savoie et 25% en région) et les personnes d'âges intermédiaire 62% (62% en Savoie et en région).

L'évolution sur un an du nombre de demandeurs d'emploi ABC, présente des disparités par âge. Le nombre de demandeurs d'emploi jeunes a diminué (-9,2%), celui de la tranche intermédiaire a diminué (-3,2%) tandis que le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans et plus a augmenté (+2,3%).

Au 3^{ème} trimestre 2019, la part des demandeurs d'emploi de moins de 6 mois est inférieure à celle du département tandis que la part des demandeurs d'emploi de plus de 6 mois est supérieure. Ainsi, comparativement au département, la part des demandeurs d'emploi :

- de moins de 6 mois est inférieure à celle du département (36% contre 46%),
- de 6 mois à moins d'un an est supérieure à celle du département (21% contre 18%),
- de longue durée (>=1 an) est supérieure à celle du département (42% contre 36%),
- de très longue durée (> 3 ans) est supérieure à celle du département (12% contre 10%).

L'évolution sur un an du nombre de demandeurs d'emploi ABC, présente des disparités en fonction de l'ancienneté. Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 6 mois a fortement diminué (-8,1%). Celui des demandeurs d'emploi de 6 mois à moins d'1 an a diminué de -0,5%, tandis que celui des demandeurs d'emploi depuis 1 an et plus a augmenté (+1,6%).

La répartition de la demande d'emploi par niveau de formation se distingue de celle de la Savoie au niveau des niveaux bac +3 et +4. Ainsi, il y a 20% de niveaux bac +3 ou bac+4 (contre 18% en Savoie), 15% de niveau bac +2, 23% de niveau bac et 41% de bas niveaux de formation.

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi ABC sur un an, présente des disparités par niveau de formation. La part de demandeurs d'emploi de niveau bac+3 ou +4 a augmenté (+4,9%), de niveau bac +2 a baissé (-1,4%), de niveau bac a augmenté (+0,2%) et celle des demandeurs d'emploi de bas niveaux de formation a baissé (-2,4%).

Tissu économique

En 2015, l'arrondissement comptait environ 29 000 établissements, soit 46% des établissements de Savoie. La répartition sectorielle de ces établissements est proche de celle du niveau régional. Le principal secteur étant celui du commerce, transports, services divers (63%).

L'arrondissement a une surreprésentation des secteurs industrie, agriculture-sylviculture-pêche et construction. Ainsi, si au niveau départemental il représente 46% des établissements, il concentre notamment:

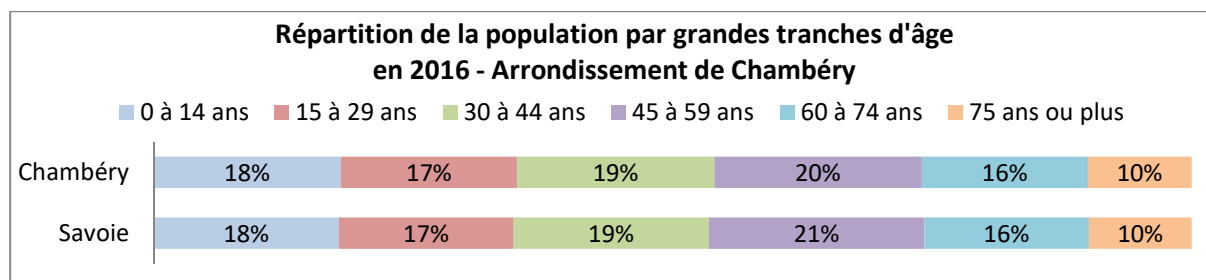
- 61% des établissements savoyards du secteur industrie,
- 59% des établissements savoyards du secteur agriculture, sylviculture et pêche,
- 54% des établissements savoyards du secteur construction.

L'arrondissement, comme la Savoie et la région, compte très majoritairement des établissements de très petite taille. Là encore, son profil est similaire à celui de la région (70% de 0 salariés et 23% de 1 à 9 salariés).

Démographie

En 2016, l'arrondissement de Chambéry comptait environ 275 000 habitants (64% de la population savoyarde). La répartition par âge était sensiblement équivalente à celle du département :

- 18% de 0 à 14 ans
- 17% de 15 à 29 ans (contre 17% en Savoie)
- 19% de 30 à 44 ans
- 20% de 45 à 59 ans (contre 21% en Savoie)
- 16% de 60 à 74 ans
- 10% de 75 ans ou plus.

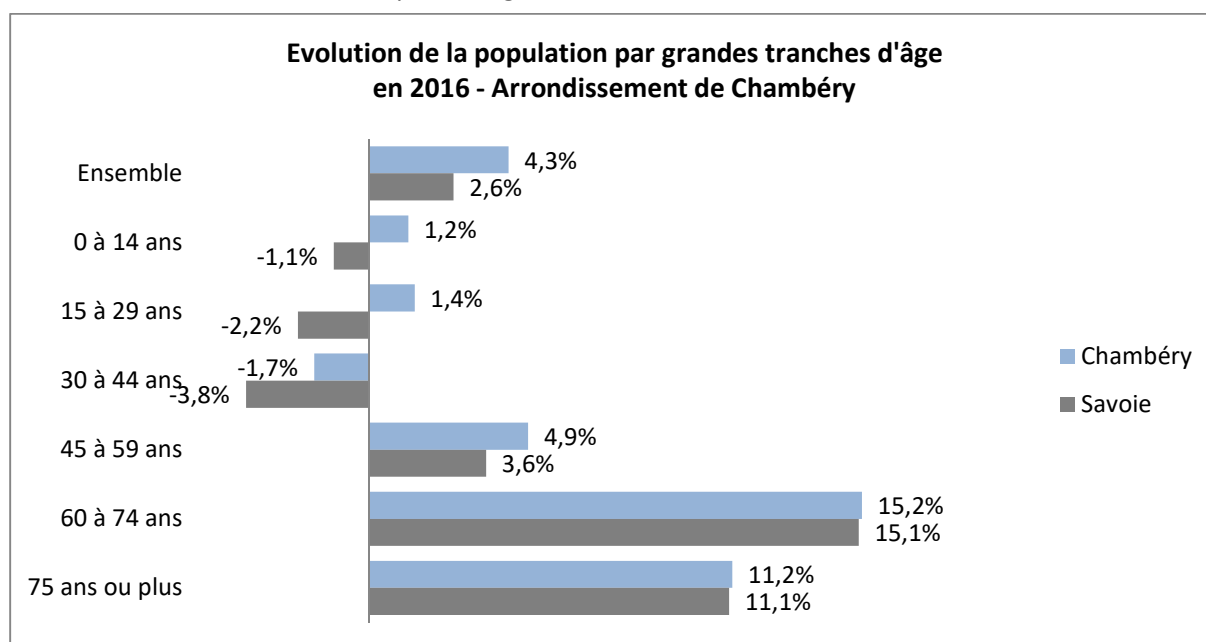


Source : Insee, RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

Indicateur : POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

Entre 2011 et 2016, la population de l'arrondissement a augmenté de 4,3% (contre 2,6% en Savoie). Contrairement à la tendance départementale, les tranches d'âges de 0 à 29 ans ont vu le nombre de personnes augmenter. En revanche, comme au niveau départemental, les tranches d'âge des 45 ans et plus ont vu le nombre de personnes augmenter. Ainsi :

- La tranche de 0 à 14 ans a augmenté de 1,2%, alors qu'elle a diminué en Savoie (-1,1%)
- La tranche de 15 à 29 ans a augmenté de 1,4%, alors qu'elle a diminué en Savoie (-2,2%)
- La tranche de 30 à 44 ans a diminué de -1,7%, contre -3,8%
- La tranche de 45 à 59 ans a augmenté de 4,9%, contre 3,6%
- La tranche de 60 à 74 ans a augmenté de 15,2%, contre 15,1%
- La tranche de 75 ans ou plus a augmenté de 11,2%, contre 11,1%.



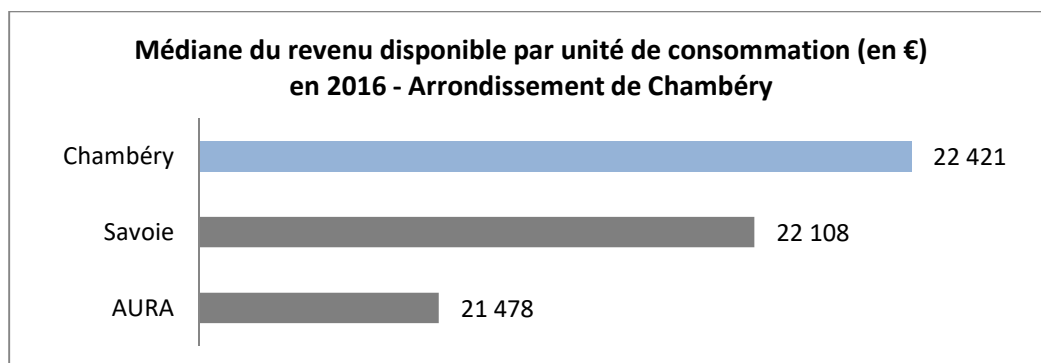
Source : Insee, RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

Indicateur : POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

Revenus et pauvreté des ménages

En 2016, l'arrondissement de Chambéry comptait environ 118 500 ménages regroupant environ 270 300 personnes. L'arrondissement représentait 64% des ménages fiscaux du département.

Le revenu médian par unité de consommation de l'arrondissement était de 22 421 €. Il était supérieur à celui de la Savoie (22 108 € soit +1,4%) et à celui de la région (21 478 € soit +4,4%).

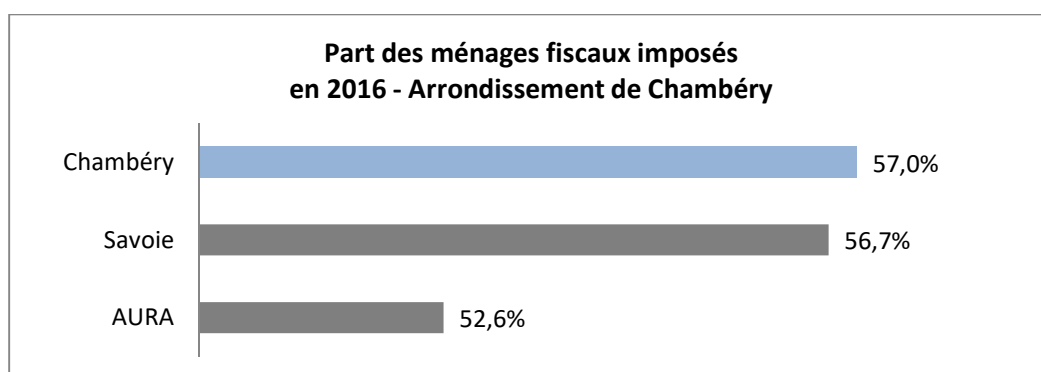


Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2019

Indicateur : REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2016

La part des ménages fiscaux imposés est de 57% dans l'arrondissement, proche de la moyenne départementale (56,7%) et contre 52,6% en région (soit +4,4 points).

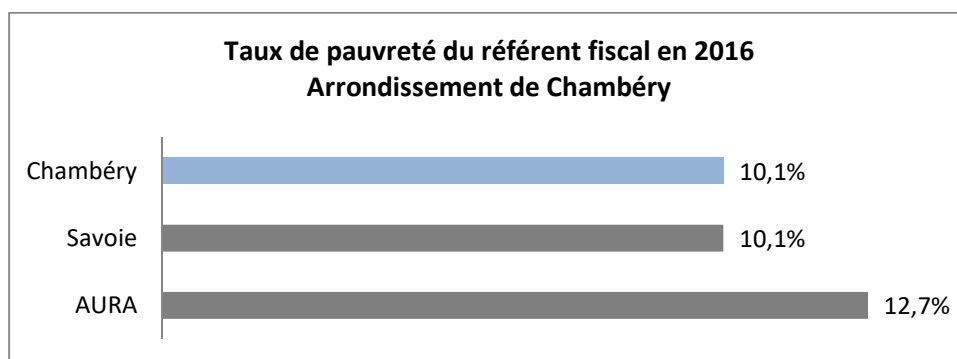


Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2019

Indicateur : REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2016

Dans l'arrondissement de Chambéry, comme en Savoie en 2016, 10,1% des référents fiscaux sont sous le seuil de pauvreté, contre 12,7% en région (soit -2,6 points).



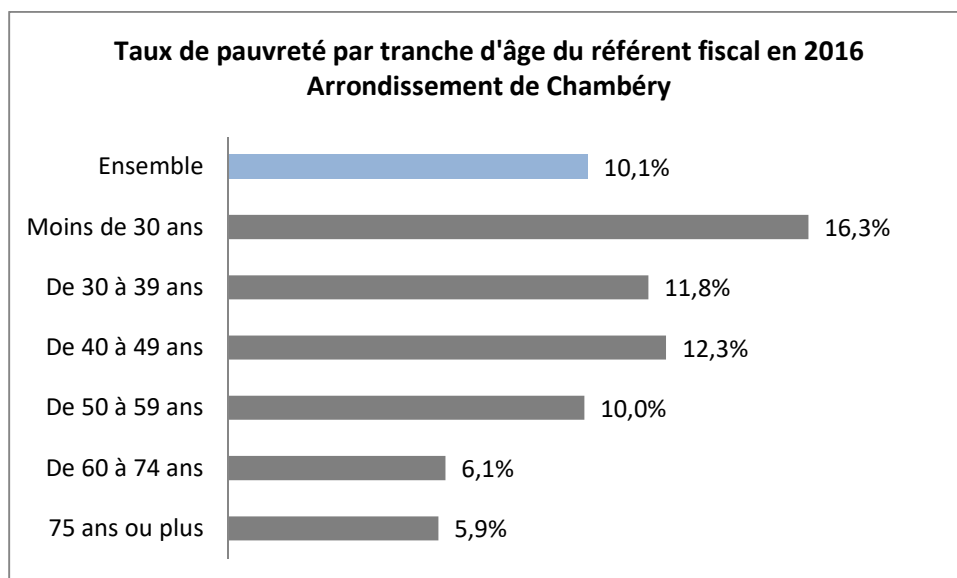
Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2019

Indicateur : REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2016

Des disparités inter âges peuvent être observées. Les jeunes de moins de 30 ans sont les plus touchés par la pauvreté. C'est d'ailleurs l'arrondissement où le taux de pauvreté des jeunes est le plus important (16,3% contre 13,4% dans l'arrondissement d'Albertville et 12,8% dans celui de Saint Jean de Maurienne). Le taux de pauvreté du référent fiscal diminue globalement avec l'âge :

- 16,3% des moins de 30 ans,
- 11,8% pour les tranches d'âge 30 à 39 ans,
- 12,3% pour la tranche d'âge 40 à 39 ans,
- 10% pour la tranche d'âge 50 à 59 ans,
- 6,1% pour la tranche d'âge 60 à 74 ans,
- 5,9% pour la tranche d'âge 75 ans et plus.



Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

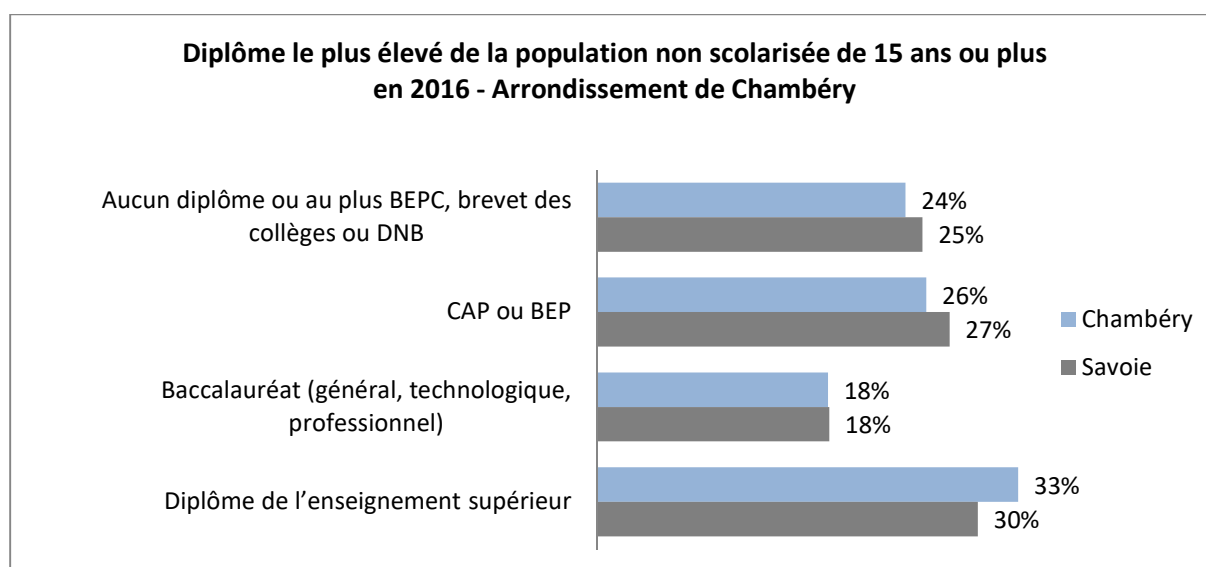
Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2019

Indicateur : REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2016

Niveau de diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus

Dans l'arrondissement de Chambéry, les non ou peu diplômés (niveau brevet ou BEP, CAP) représentent 50% de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (contre 52% en Savoie et 53% en région).

La part des non diplômés est moins importante qu'en Savoie et en région (24% contre respectivement 25% et 28%), tout comme la part des peu diplômés (26% contre 27% en Savoie et 25% en région). La part des titulaires d'un baccalauréat est équivalente à celle du département (18% contre 17% en région). Enfin, la part des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (33%) est supérieure à la moyenne départementale et régionale (30%).



Sources : Insee, RP2016, exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)

Dans l'arrondissement de Chambéry, comme en Savoie, entre 2011 et 2016, la part des non diplômés dans la population non scolarisée de 15 ans ou plus a diminué de 5 points tandis que la part des diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté de 4 points. En revanche, les parts des diplômés de niveau V et niveau IV est restée relativement stable avec une légère augmentation des titulaires d'un baccalauréat (+1 point contre 0 point en Savoie).

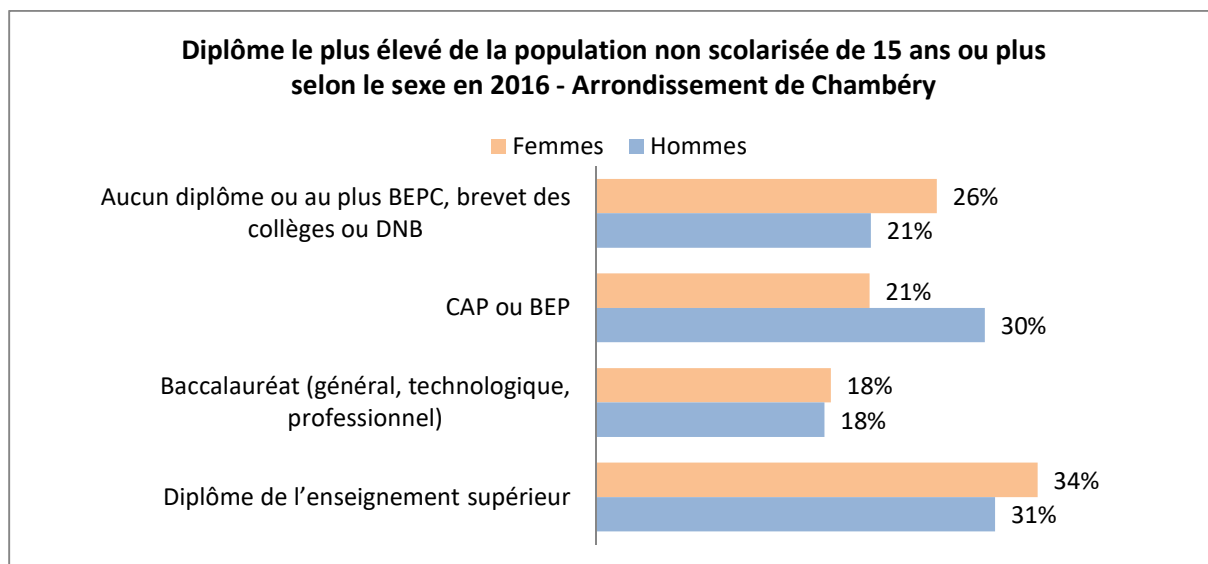
Evolution 2011 - 2016 du diplôme le plus élevé de la population de 15 ans ou plus

	Chambéry	Savoie
Aucun diplôme ou au plus BEPC, brevet des collèges, DNB	-5 points	-5 points
CAP ou BEP	0 point	0 point
Baccalauréat (général, technologique, professionnel)	1 point	0 point
Diplôme de l'enseignement supérieur	4 points	4 points

Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

Indicateur : FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)

D'un point de vue sexué, les femmes sont plus souvent non diplômées que les hommes (26% contre 21%). Les hommes sont plus souvent titulaires d'un CAP ou BEP que les femmes (30% contre 21%). La part des femmes et des hommes titulaires d'un baccalauréat est équivalente (18%). Enfin, les femmes sont plus souvent diplômées de l'enseignement supérieur que les hommes (34% contre 31%).



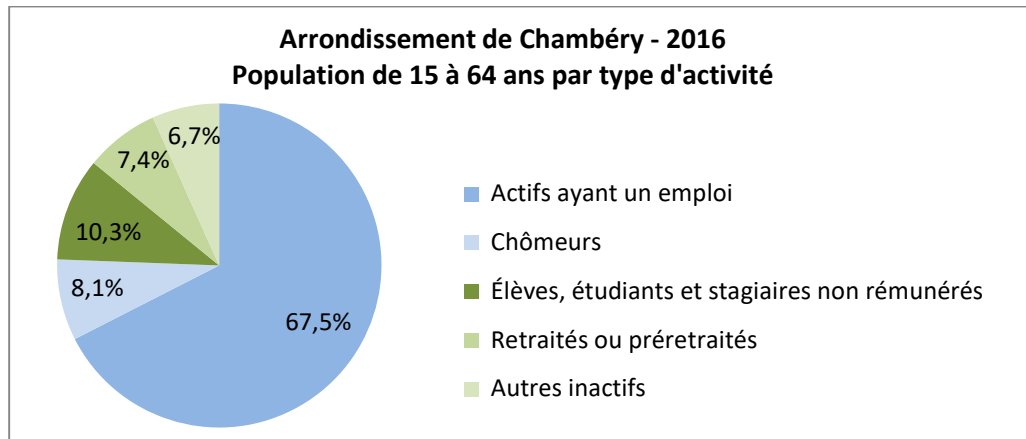
Sources : Insee, RP2016, exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)

Population active : répartition, taux d'activité et taux d'emploi

L'arrondissement de Chambéry présente, en 2016, un taux d'actifs de 67,5% (soit 1,9 point de moins qu'en Savoie). Cette différence s'explique principalement par le taux d'élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés, comptabilisés parmi les inactifs (10,3%, contre 9,1% en Savoie).

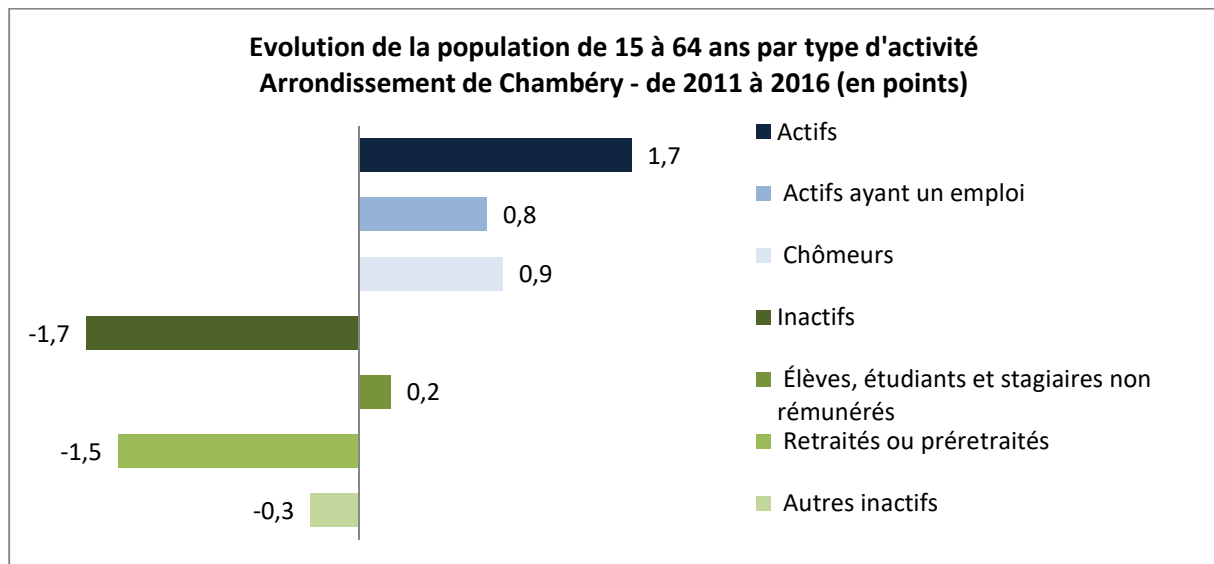
Dans l'ensemble de la population active, les actifs sont répartis entre actifs ayant un emploi (67,5% soit 1,9 point de moins qu'en Savoie) et chômeurs (8,1% soit 0,8 point de plus qu'en Savoie).



Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2016

Ce taux d'actif est en hausse de 1,7 point depuis 2011. Cette hausse est imputable à l'augmentation des actifs ayant un emploi (0,8 point) et des chômeurs (0,9 point), tandis que, sur la même période, le taux de retraités, comptabilisés parmi les inactifs, est en baisse de 1,5 point.



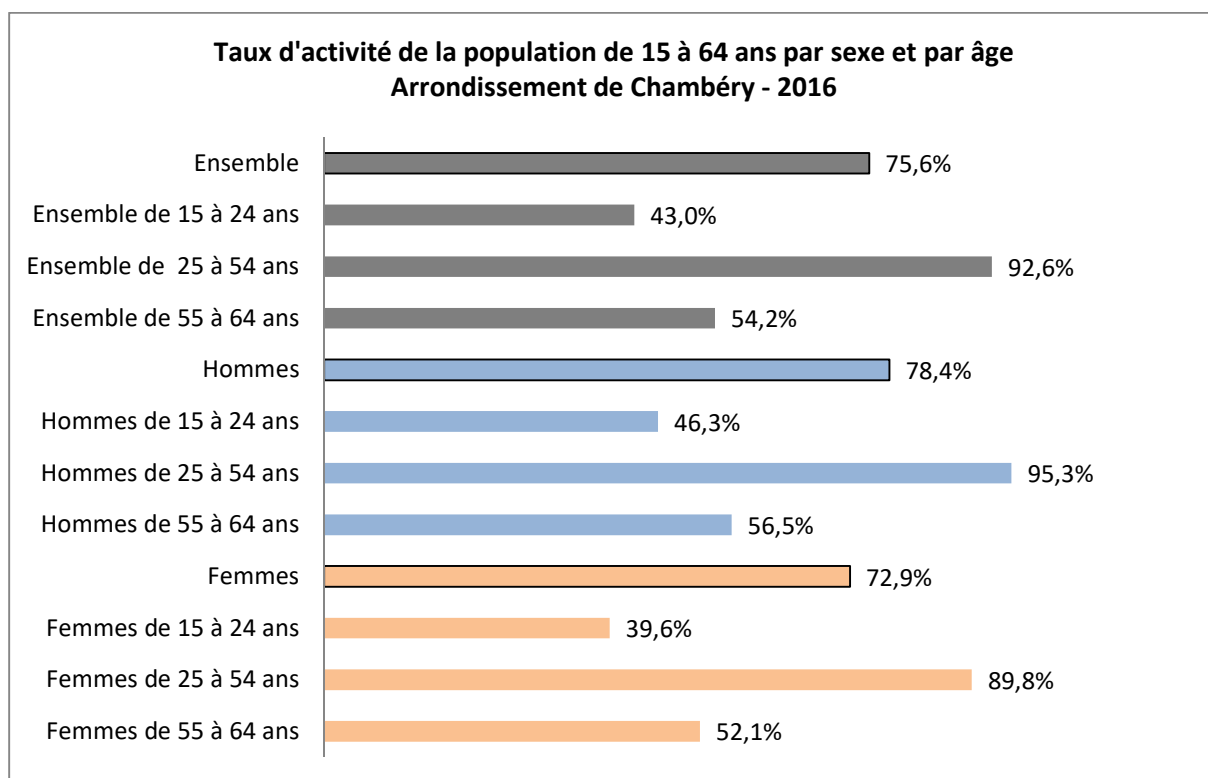
Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2016

Le taux d'activité présente de fortes disparités en fonction du sexe et de l'âge. En effet, si le taux d'activité de l'arrondissement est de 75,6%, il est de :

- 78,4% pour les hommes contre 72,9% pour les femmes (soit +5,5 points en faveur des hommes),
- 43% chez les 15-24 ans, 92,6% chez les 25-54 ans et 54,2% chez les 55-65ans.

A l'intérieur de chaque classe d'âge, la différence de taux d'activité en fonction du sexe est particulièrement importante chez les 15-24 ans (soit +6,7 points en faveur des hommes).



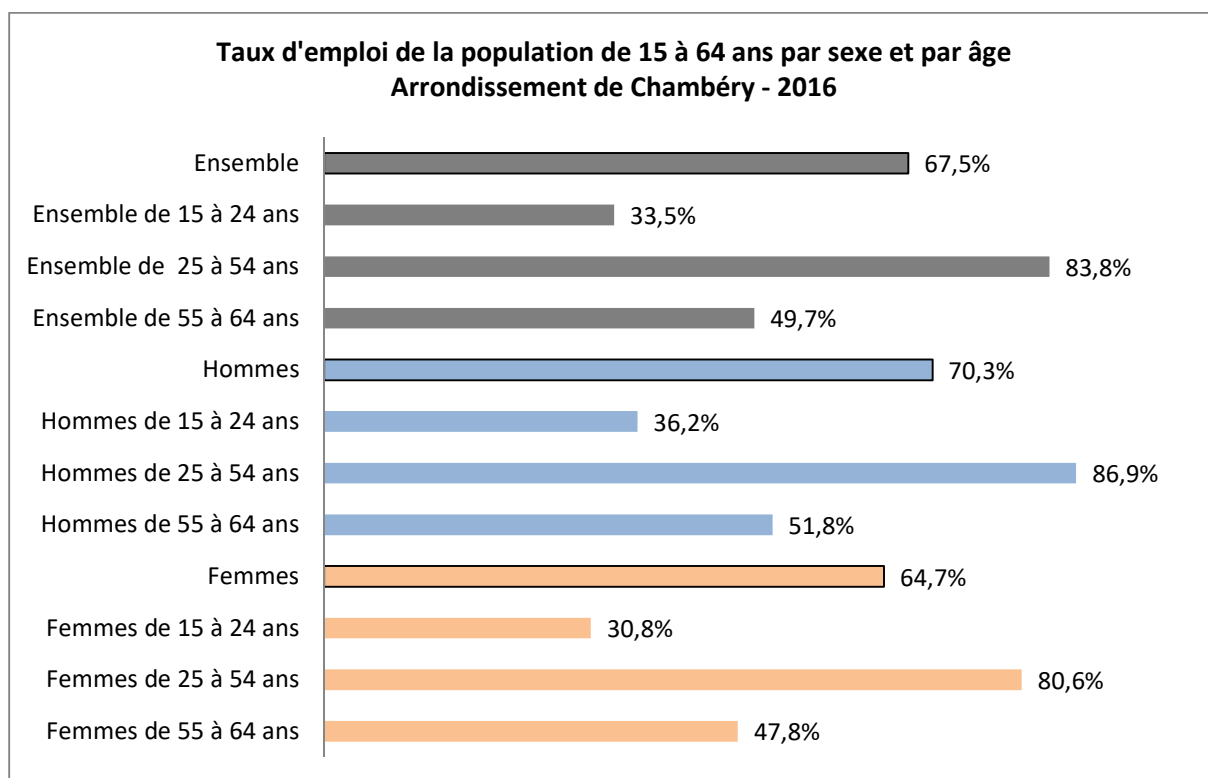
Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T2 - Taux d'activité de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2016

Le taux d'emploi présente de fortes disparités en fonction du sexe et de l'âge. En effet, si le taux d'emploi de l'arrondissement est de 67,5%, il est de :

- 70,3% pour les hommes contre 64,7% pour les femmes (soit +5,6 points en faveur des hommes),
- 33,5% chez les 15-24 ans, 83,8% chez les 25-54 ans et 49,7% chez les 55-65ans.

A l'intérieur de chaque classe d'âge, la différence de taux d'emploi en fonction du sexe est la plus importante chez les 25-54 ans (soit +6,3 points en faveur des hommes).



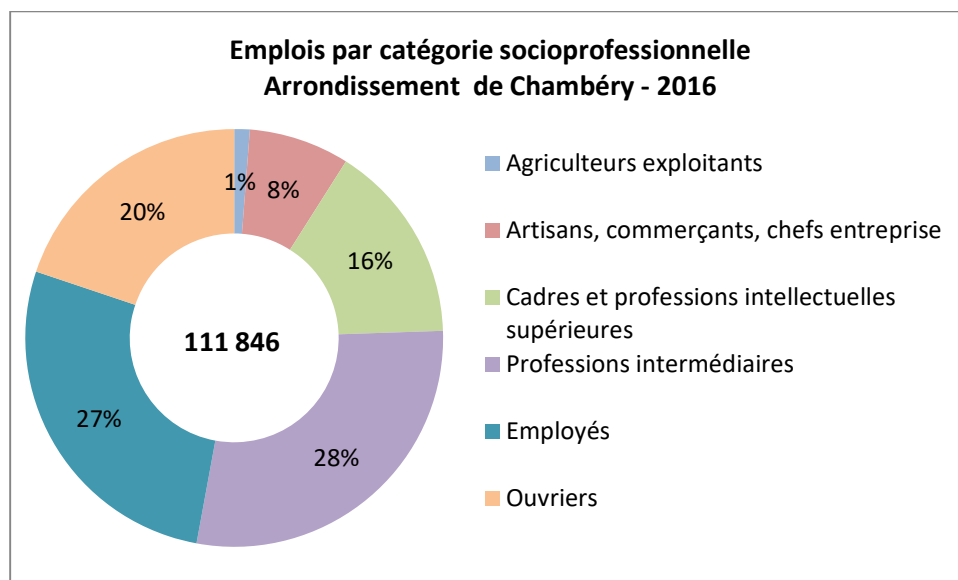
Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T2 - Taux d'activité de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2016

Caractéristiques de l'emploi total : répartition par CSP, secteurs et taux de féminisation

L'arrondissement de Chambéry comptait environ 111 800 emplois en 2016, soit 59% des emplois du département. Les emplois relèvent principalement des professions intermédiaires (29%), catégories employés (27%) et ouvriers (20%).

La répartition des emplois par CSP présente quelques différences avec le niveau départemental ; notamment la part des cadres et professions intellectuelles supérieures qui est sur représentée (16% contre 13%) contrairement à la part des employés qui est sous représentée (27% contre 29%).



Source : Insee, 2016 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T7 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2016

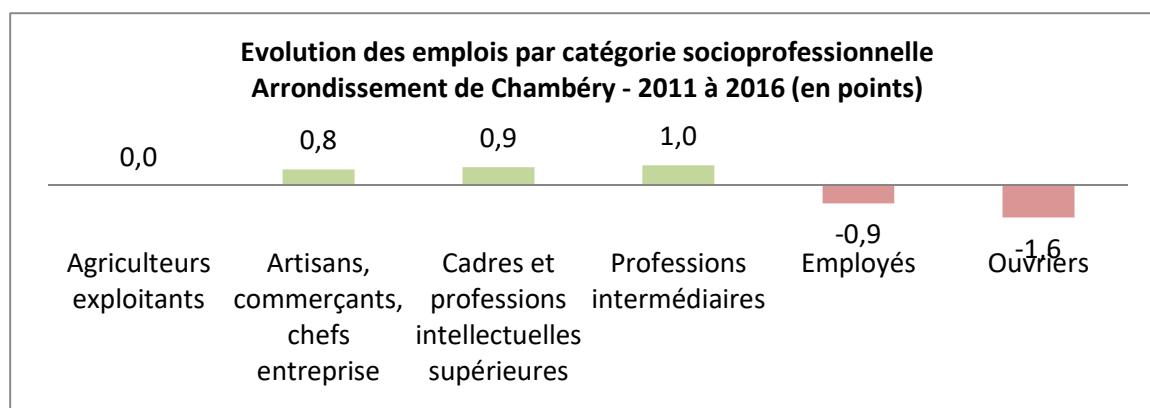
Les catégories socioprofessionnelles ayant vu leur part augmenter entre 2011 et 2016 sont :

- les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (+0,8 point contre +0,2 point en Savoie),
- les cadres et professions intellectuelles supérieures (+0,9 point contre +0,7 point en Savoie),
- les professions intermédiaires (+1 point contre +1,2 point en Savoie).

Les catégories socioprofessionnelles ayant vu leur part diminuer entre 2011 et 2016 sont :

- Les employés, dans la même proportion que sur le département (-0,9 point),
- Les ouvriers (-1,6 point contre -1,3 point en Savoie).

La part des agriculteurs reste stable alors qu'elle baisse légèrement sur le département (-0,1 point).

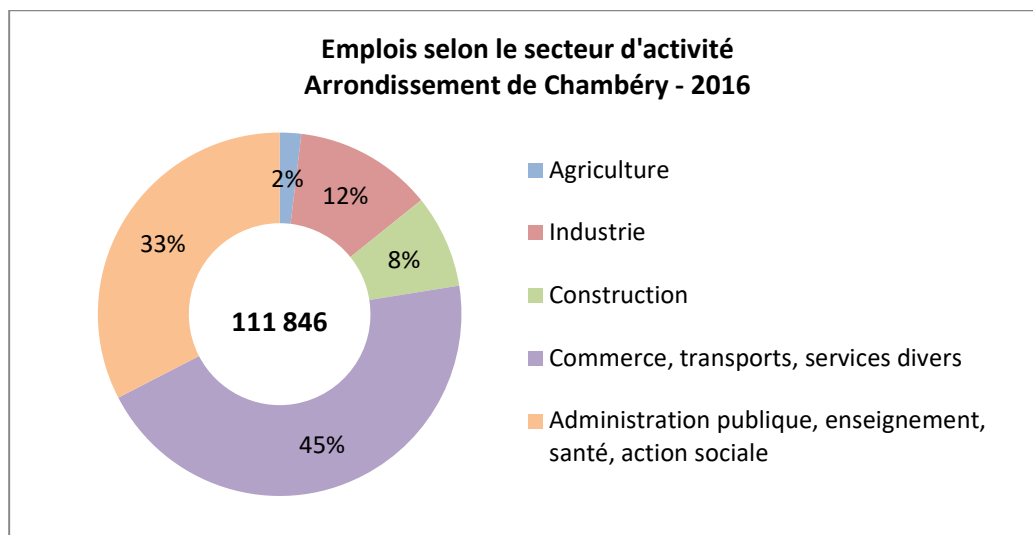


Source : Insee, RP 2011 - 2016 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2011 et 2016

La majorité des emplois de l'arrondissement se situent dans le secteur commerce – transports – services divers (45%). Ce secteur est sous-représenté comparativement à la moyenne départementale (48%). Le deuxième secteur de l'arrondissement est celui des administrations publiques - enseignement – santé - action sociale (33%). Ce secteur est surreprésenté comparativement à la moyenne départementale (30%).

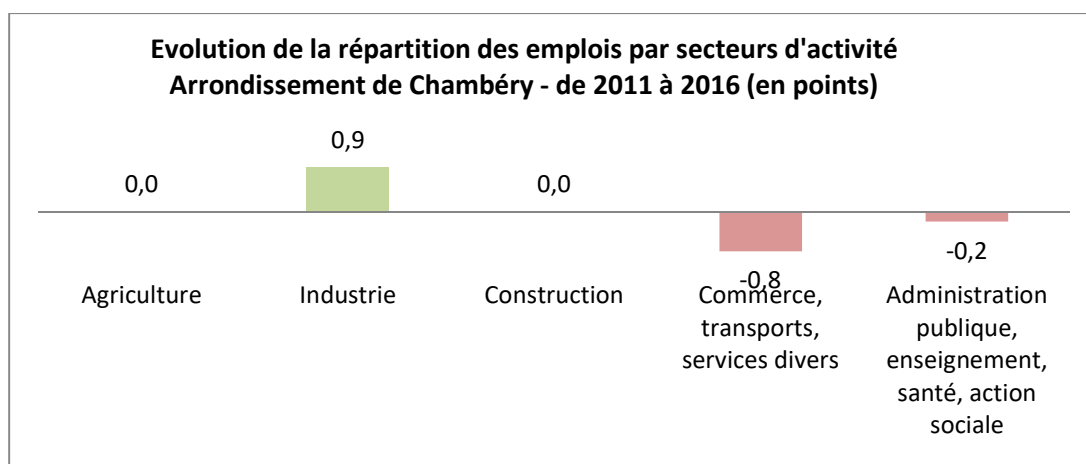
Viennent ensuite les secteurs de l'industrie (12%), la construction (8%) et l'agriculture (2%). Il n'y a pas de différence notable dans le poids de ces secteurs avec les autres arrondissements.



Source : Insee, RP 2011 - 2016 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2019
Indicateur : EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité

Entre 2011 et 2016 :

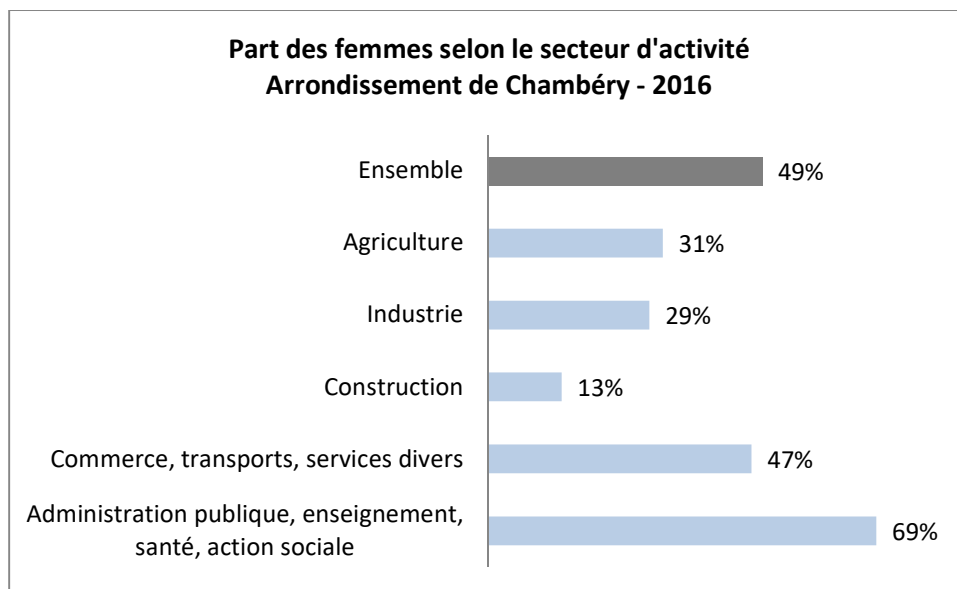
- La part des emplois dans l'industrie a augmenté (+0,9 point, contre +0,7 sur le département),
- La part du secteur commerce – transports – services divers a diminué (-0,8 point, contre -0,2 sur le département),
- La part des emplois dans la construction est restée stable alors qu'elle a très légèrement augmenté sur le département (+0,1 point),
- La part du secteur administrations publiques - enseignement – santé - action sociale a diminué (-0,2 point, contre -0,5 sur le département),
- Enfin, la faible part du secteur agriculture reste stable comme sur le département et les autres arrondissements.



Source : Insee, RP 2011 - 2016 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2019
Indicateur : EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité

Si les femmes occupent 49% de l'ensemble des emplois de l'arrondissement et 47% des emplois du secteur commerce – transports – services divers, elles sont :

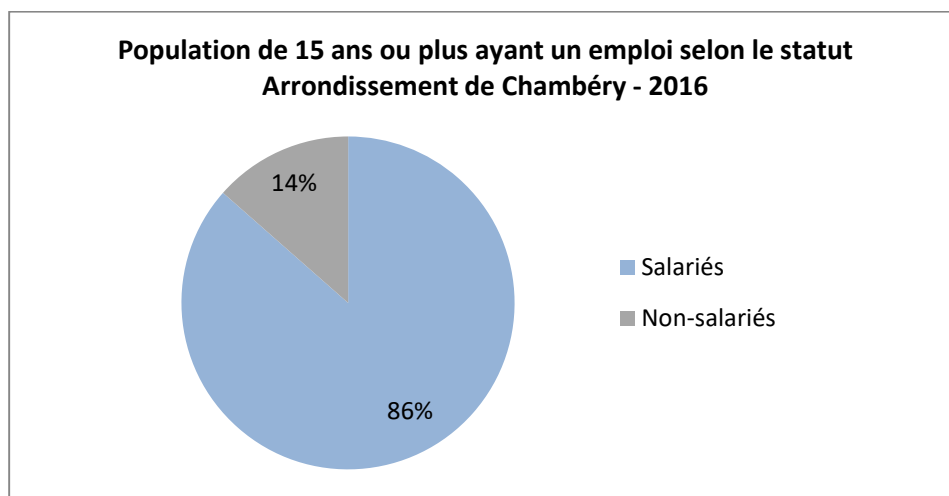
- surreprésentées dans le secteur administrations publiques - enseignement – santé - action sociale (69%),
- sous représentées dans les secteurs de la construction (13%), l'industrie (29%) et l'agriculture (31%).



Source : Insee, RP 2011 - 2016 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2019
Indicateur : EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité

Caractéristiques de l'emploi selon le statut salarié ou non salarié⁷

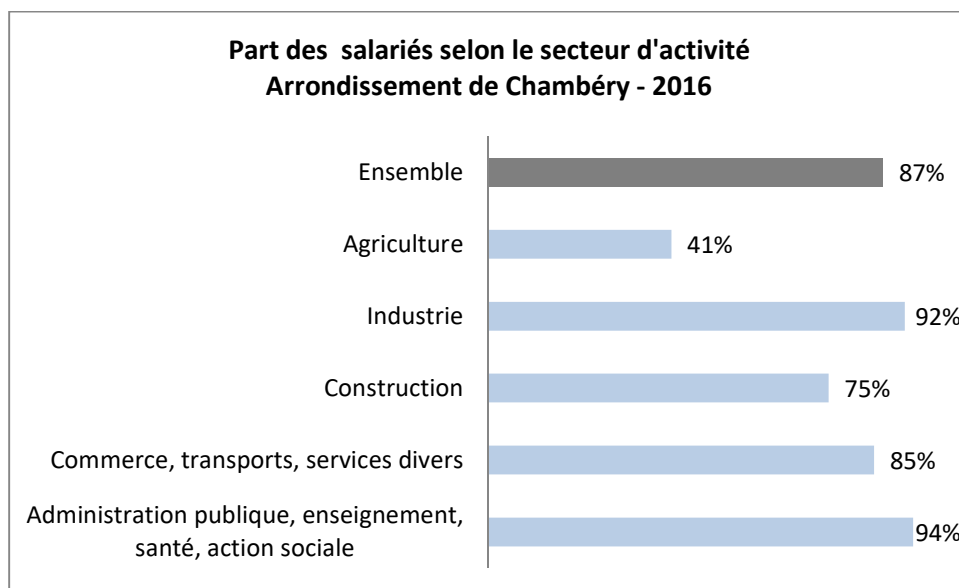
La majorité des emplois de l'arrondissement sont des emplois salariés (86%). Cette proportion est supérieure à celle du département (84%).



Sources : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : ACT T1 - Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2016

Le secteur administration publique – enseignement – santé - action sociale et le secteur de l'industrie emploient majoritairement des salariés (respectivement 94% et 92%) ainsi que le secteur commerce – transports – services divers (85%) et construction (75%). Le secteur de l'agriculture a un moindre recours au salariat (41% des emplois).



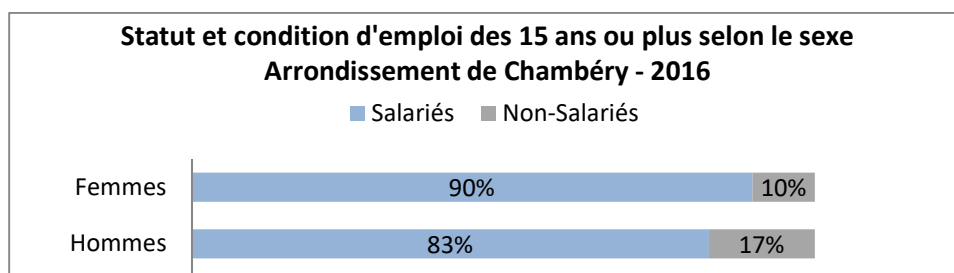
Sources : Insee, RP 2016 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité

⁷ Les indicateurs concernant les caractéristiques de l'emploi selon le statut salarié ou non salarié peuvent présenter une légère différence au niveau du total. En effet, certains indicateurs sont issus :

- de l'exploitation principale du recensement de la population, d'autres sont issus de l'exploitation complémentaire,
- d'une exploitation en fonction du lieu de domiciliation et d'autres en fonction du lieu de travail.

Les femmes sont plus souvent salariées que les hommes (90% contre 83%).



Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2016

Ainsi :

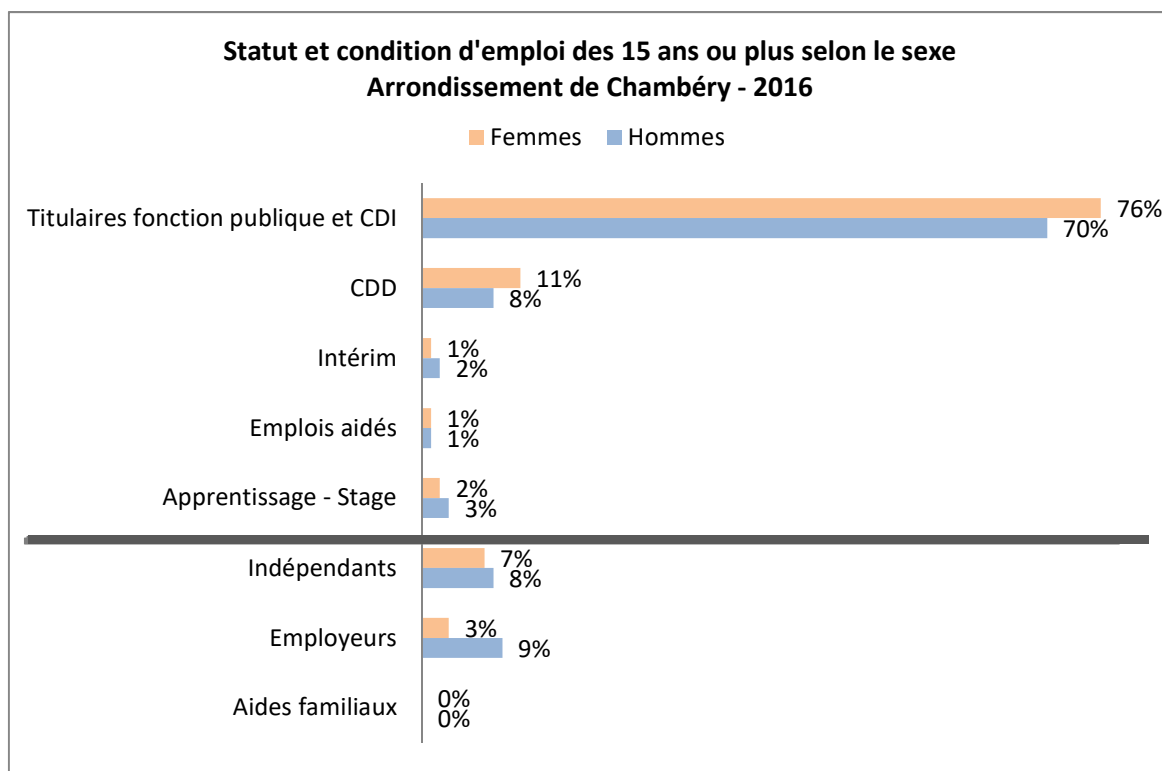
- 76% des femmes sont titulaires de la fonction publique ou en CDI (70% pour les hommes)
- 11% des femmes sont en CDD (8% pour les hommes)

Il convient de souligner que la part des emplois titulaires de la fonction publique ou en CDI est plus importante sur l'arrondissement que sur le département tant pour les hommes que les femmes :

- 76% des femmes de l'arrondissement, contre 70% sur le département
- 70% des hommes de l'arrondissement, contre 65% sur le département.

Les parts sont similaires pour les salariés en intérim, en emplois aidés et en apprentissage – stage.

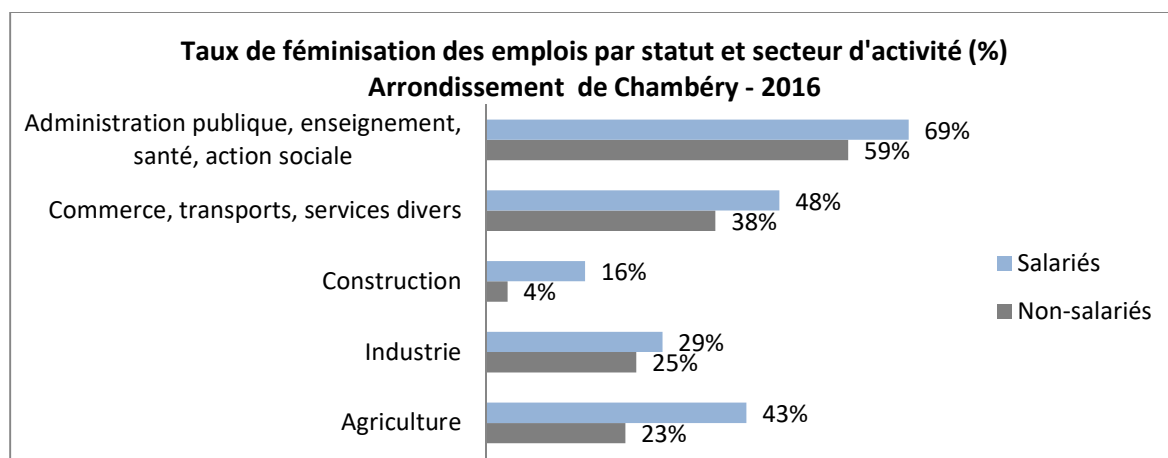
En corolaire, les hommes occupent plus fréquemment des emplois non-salariés. Cependant, si la part d'hommes employeurs est supérieure à celle des femmes (9% contre 3%), les parts sont équivalentes pour les emplois indépendants (8% des hommes et 7% des femmes).



Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2016

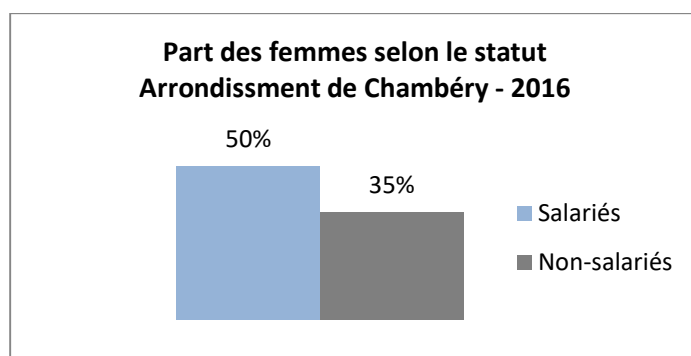
Les taux de féminisation des emplois salariés sont supérieurs aux emplois non-salariés quel que soit le secteur. La différence entre les deux est cependant moins significative dans le secteur administration publique – enseignement – santé – action sociale dans l'arrondissement que dans le département (10 points contre 24 points au niveau départemental).



Source : Insee, RP 2011 - 2016 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP G4 - Taux de féminisation des emplois par statut et secteur d'activité en 2016

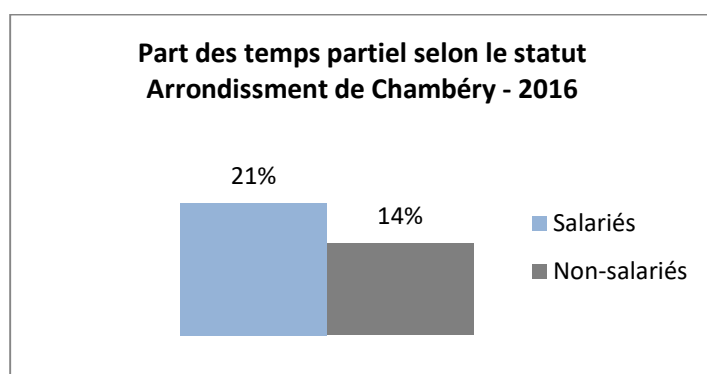
La part des femmes est supérieure dans les emplois salariés (50% contre 35% pour les emplois non-salariés). Ces proportions sont équivalentes dans les trois arrondissements.



Sources : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : ACT T1 - Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2016

La part des emplois à temps partiel est supérieure dans les emplois salariés (21% contre 14% pour les emplois non-salariés). Ces proportions sont équivalentes dans les trois arrondissements.



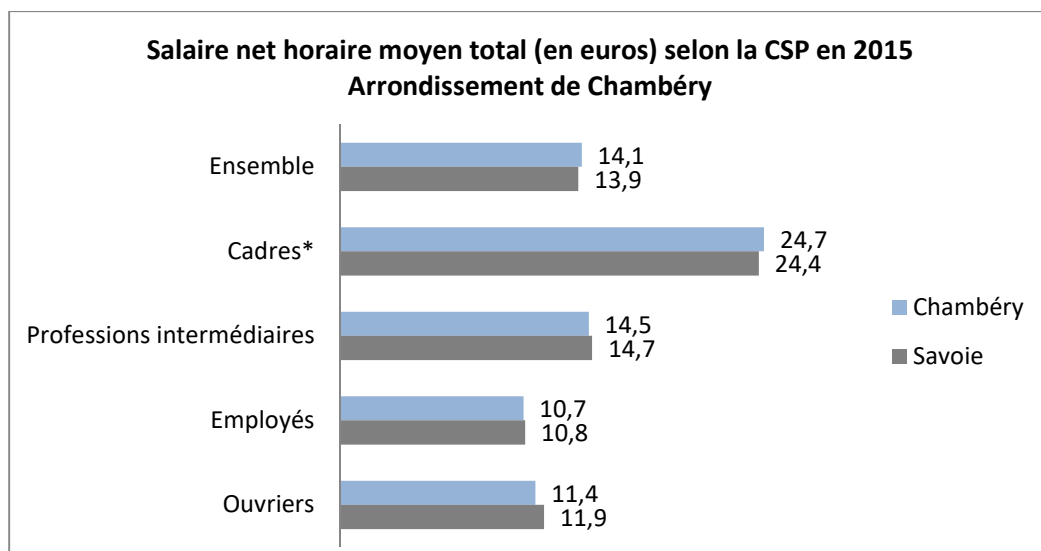
Sources : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Indicateur : ACT T1 - Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2016

Salaires

Le salaire horaire net moyen de l'arrondissement en 2015 est de 14,1 €. Il varie de 10,7 € pour les employés à 24,7 € pour les cadres et professions intellectuelles supérieures (soit un salaire 2,3 fois plus élevé pour les cadres).

Comparativement au département, dans l'arrondissement de Chambéry, le salaire net moyen est supérieur pour l'ensemble des salariés (14,1 €, soit +0,2 €) et les cadres (24,7 € soit +0,3 €). Mais il est inférieur pour les professions intermédiaires (14,5 € soit -0,2 €), les employés (10,7 € soit -0,1 €) et les ouvriers (11,4 € soit -0,5 €).



Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

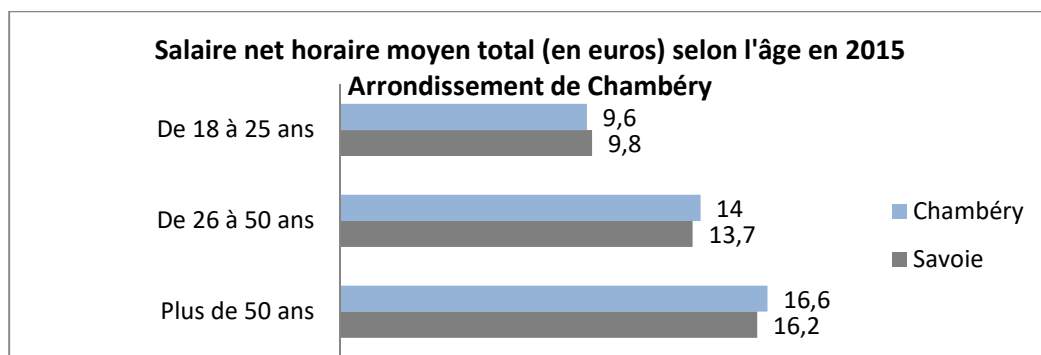
Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2016

Indicateur : SAL G1 - Salaire net horaire moyen total (en €) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2015

** Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés*

Le salaire horaire net moyen augmente avec l'âge. Entre les extrêmes, le salaire horaire oscille de 9,6 € pour les 18 - 25 ans à 16,6 € pour les 50 et plus, soit un salaire moyen 1,7 fois plus important pour les seniors. Comparativement au département et à la région, ce salaire moyen est :

- Légèrement inférieur pour les 18-25 ans (respectivement -0,2 € et -0,1 €),
- Supérieur pour les 26-50 ans du département (+0,3 €) et équivalent pour ceux de la région,
- Supérieur pour les plus de 50 ans (respectivement +0,4 € et +0,1 €).



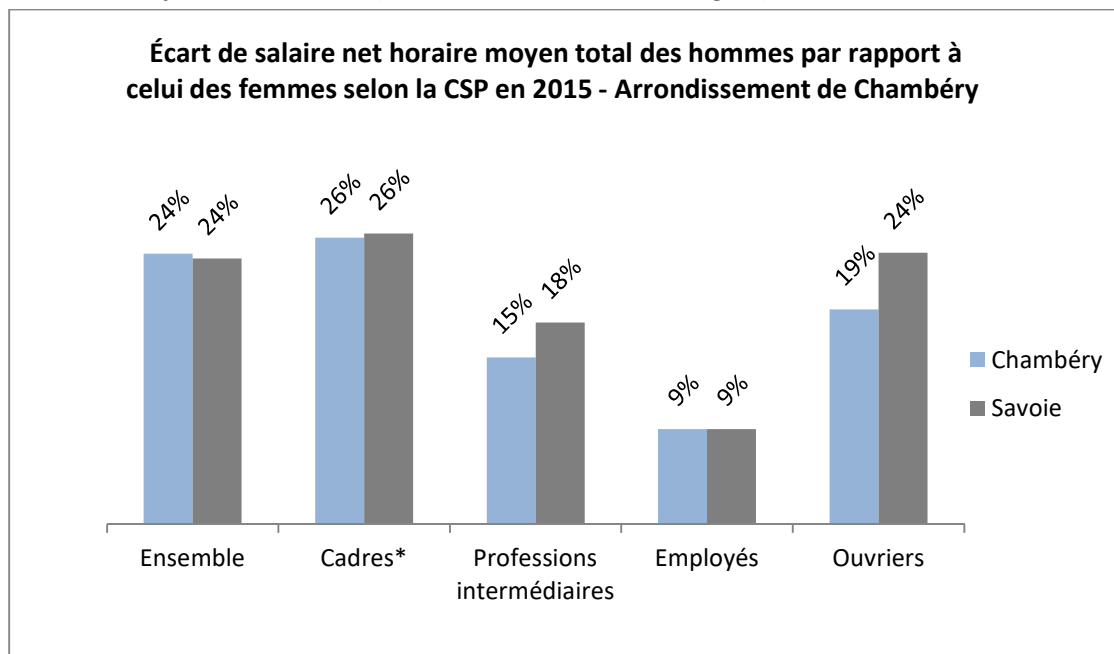
Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture.

Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2016.

Indicateur : SAL T1 - Salaire net horaire moyen total (en €) selon l'âge en 2015

L'écart de salaire en fonction du sexe est important, comme dans le département et en région. Ainsi, en moyenne dans l'ensemble les hommes ont un salaire 24% plus important par rapport à celui des femmes, comme en Savoie et en région. Ce constat vaut pour toutes les PCS et particulièrement pour les cadres :

- 26% pour les cadres (26% en Savoie et 24% en région),
- 15% pour les professions intermédiaires (18% en Savoie et 17% en région),
- 9% pour les employés (comme en Savoie et en région),
- 19% pour les ouvriers (24% en Savoie et 18% en région).



Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

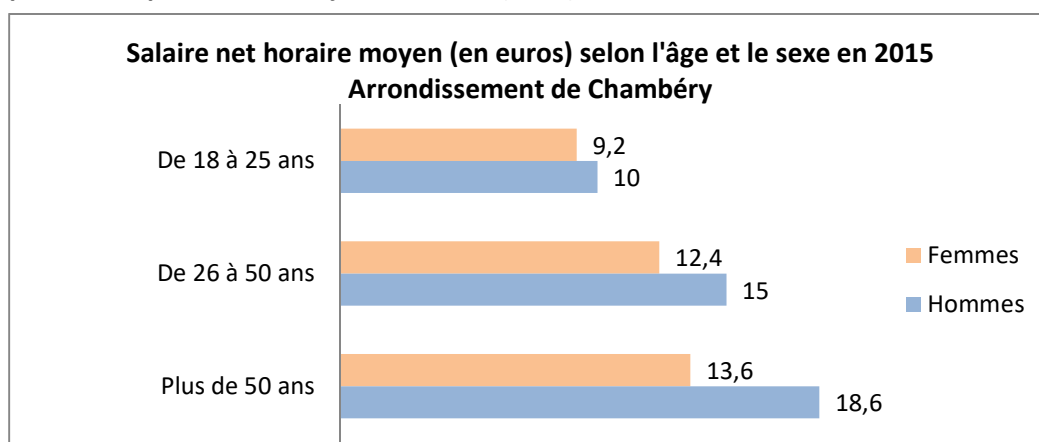
Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2016

Indicateur : SAL G1 - Salaire net horaire moyen total (en €) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2015

Traitement : DIRECCTE

* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

Le cumul des écarts sexe-âge montre que le salaire d'un homme de 50 ans et plus (18,6 €) est 2 fois plus élevé que celui d'une jeune femme (9,2 €).



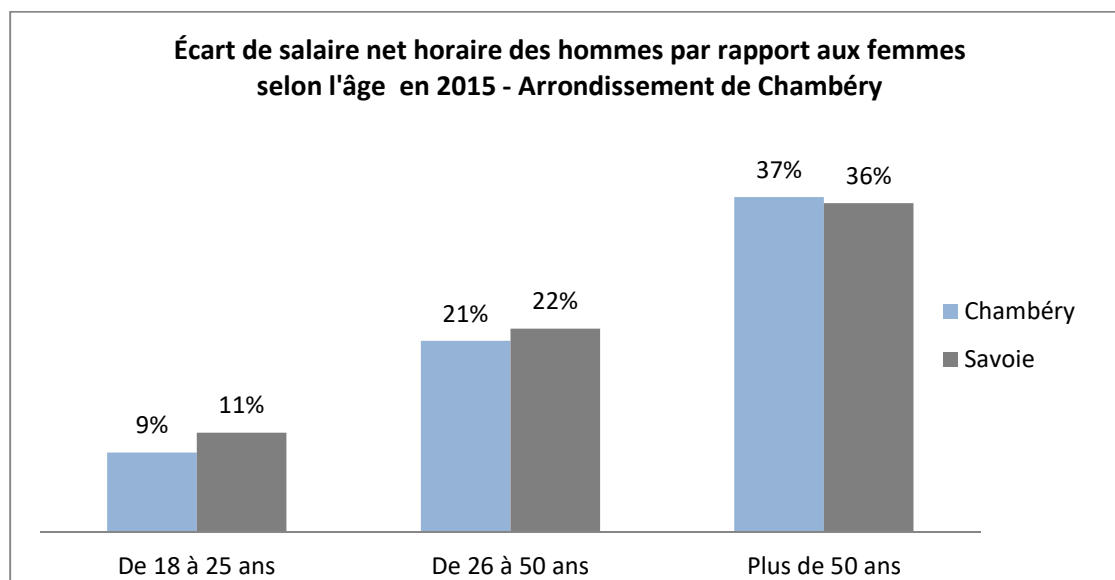
Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture.

Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2016.

Indicateur : SAL T1 - Salaire net horaire moyen total (en €) selon l'âge en 2015

En effet, l'écart de salaire en faveur des hommes s'accroît avec l'âge :

- **9% de 18 à 25 ans** (contre 11% en Savoie et 8% en région),
- **21% de 26 à 50 ans** (contre 22% en Savoie et 20% en région),
- **37% pour les plus de 50 ans** (contre 36% en Savoie et 37% en région).



Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture.

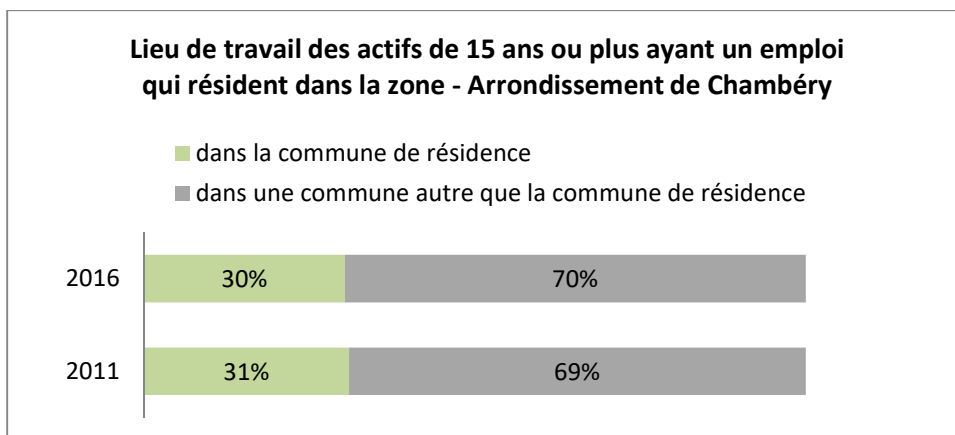
Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2016

Indicateur : SAL T1 - Salaire net horaire moyen total (en €) selon l'âge en 2015

Traitement : DIRECCTE

Lieu de travail et modalités de transport domicile - travail

Sur l'arrondissement de Chambéry, en 2016, près d'un actif sur trois occupe un emploi en dehors de sa commune de résidence (70% contre 64% sur le département). Entre 2011 et 2016, la part d'actifs occupant un emploi sur sa commune a légèrement diminué (-1 point).

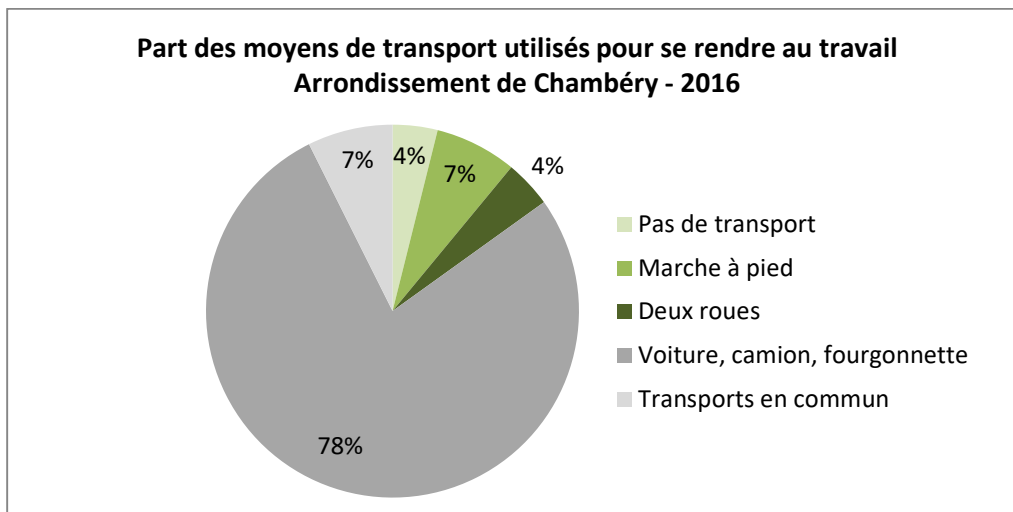


Source : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

Indicateur : ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi résidant dans la zone

En 2016, comme sur le département, la plupart des actifs de l'arrondissement utilisent une voiture, un camion ou une fourgonnette pour se rendre au travail (78%, 77% en Savoie).

Le recours aux modes de transports écologiques est restreint : transport en commun (7%), marche à pieds (7%). 4% n'ont pas de transport et 4% utilisent un deux roues (pas de précision sur le caractère motorisé ou non).



Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019

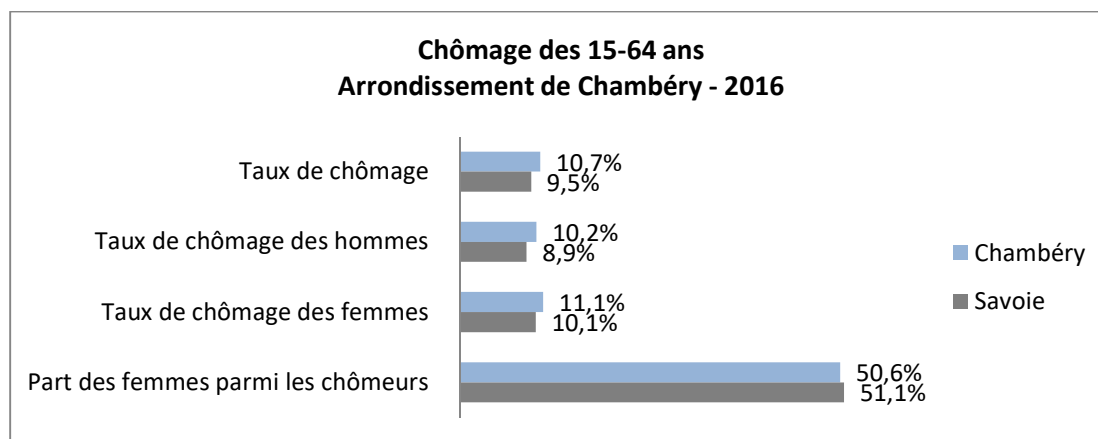
Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi

Indicateur : ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2016

Chômage et demande d'emploi⁸

L'arrondissement de Chambéry est celui qui présente le plus fort taux de chômage (10,7% en 2016, soit 1,2 point de plus qu'en Savoie). Le taux de chômage des femmes (11,1%) est supérieur à celui des hommes (10,2%). Les femmes chômeuses représentant 50,6% de l'ensemble des chômeurs.

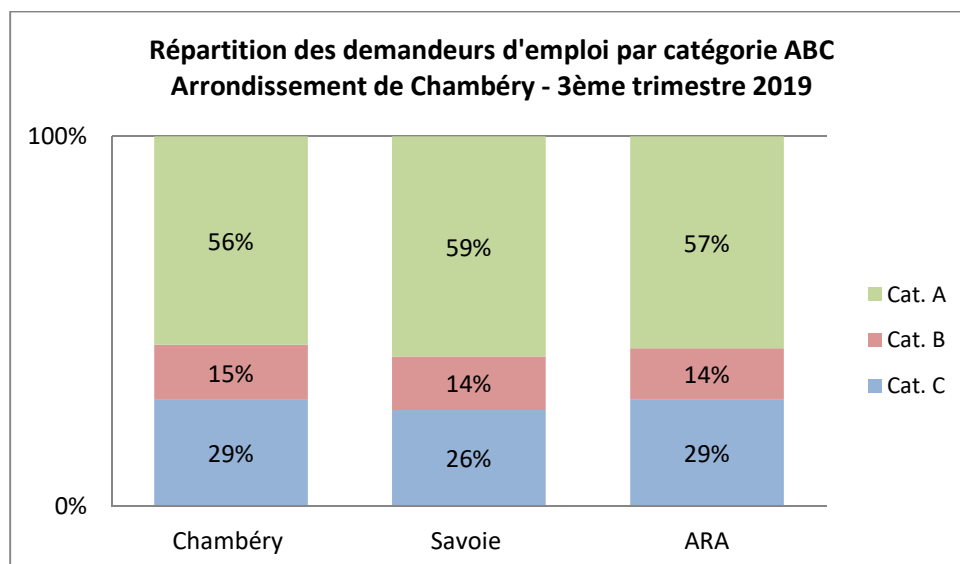
Le taux de chômage a augmenté de 1 point entre 2011 et 2016 avec une hausse moins prononcée pour les femmes (+0,8 point) que pour les hommes (+1 point).



Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

Indicateur : EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15 – 64 ans

Dans l'arrondissement, au 3^{ème} trimestre 2019, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie ABC était environ de 19 800, soit 59% des demandeurs d'emploi du département. Parmi ces demandeurs d'emploi, 56% sont sans emploi (contre 59% en Savoie et 57% en région) et 44% cumulent emploi et recherche d'emploi (contre 40% en Savoie et 43% en région).



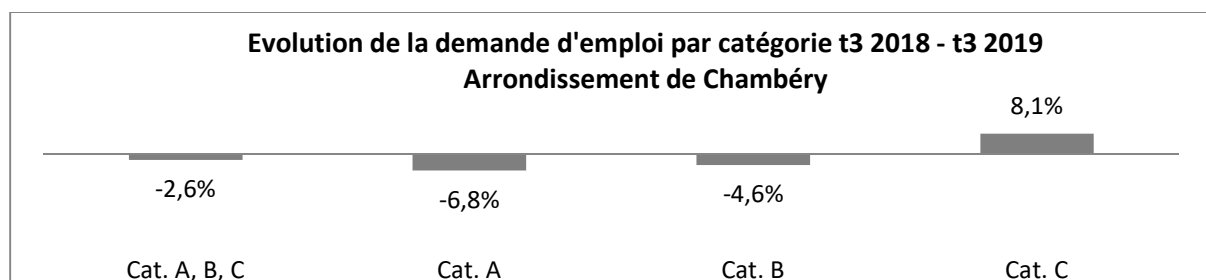
Source : Pôle emploi - Dares, données brutes

Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)

⁸ Avertissement :

- Les chiffres sont des données brutes, non corrigées des variations saisonnières, les données CVS n'étant pas calculée à l'échelle de l'arrondissement.
- Catégorie A : en recherche active, disponibles, sans emploi ; Catégorie B : en recherche active, en activité réduite de 78h max par mois ; Catégorie C : en recherche active, en activité de plus de 78h par mois ; Catégorie ABC : en recherche active.
- Le chiffre des jeunes est sans doute sous-estimé, tous ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

En un an, le nombre de demandeurs d'emploi en recherche active a diminué de -2,6% sur l'arrondissement, plus fortement qu'en Savoie (-0,7%) mais moins qu'en région (-3,1%). Cette diminution s'explique notamment par la baisse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (-6,8%) et de catégorie B - en activité réduite courte (-4,6%) alors que le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie C - en activité réduite longue augmente fortement (8,1%).

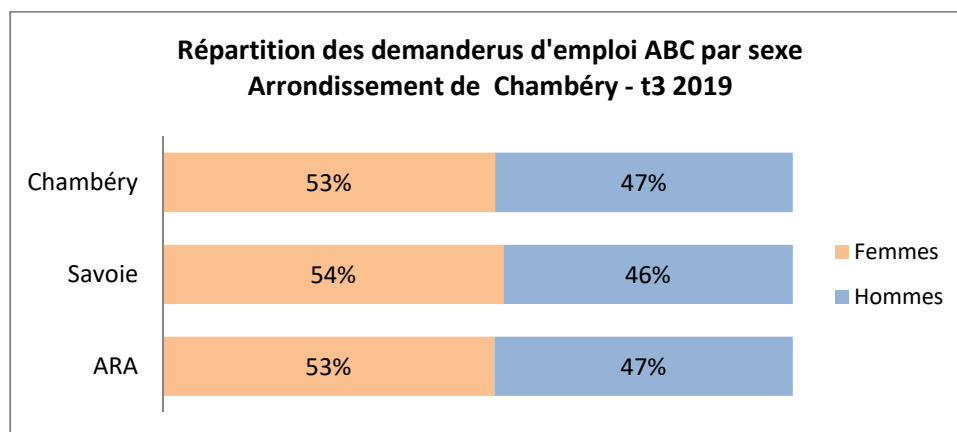


Source : Pôle emploi - Dares, données brutes

Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)

Période de comparaison : Trimestre 3 2018 (Juillet 2018 - Septembre 2018)

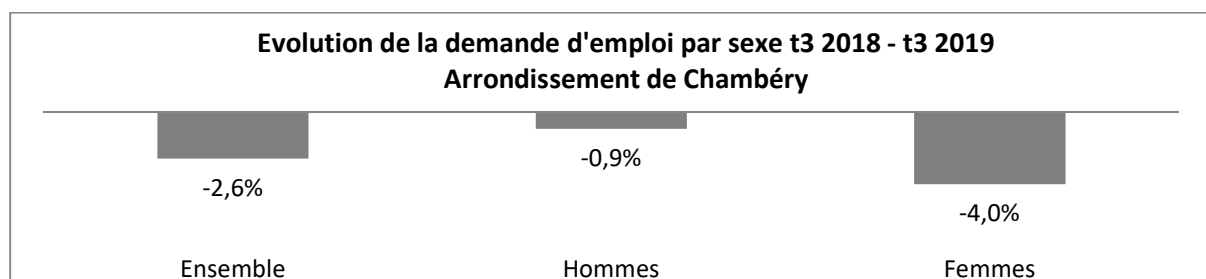
Les femmes représentent 53% des demandeurs d'emploi de catégorie ABC (contre 54% en Savoie et 53% en région).



Source : Pôle emploi - Dares, données brutes

Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi ABC de l'arrondissement sur un an, présente des disparités sexuées. Si ce nombre a globalement diminué de -2,6%, le nombre de demandeurs d'emploi hommes a diminué de -0,9% alors que celui des demandeuses d'emploi a diminué de -4%.

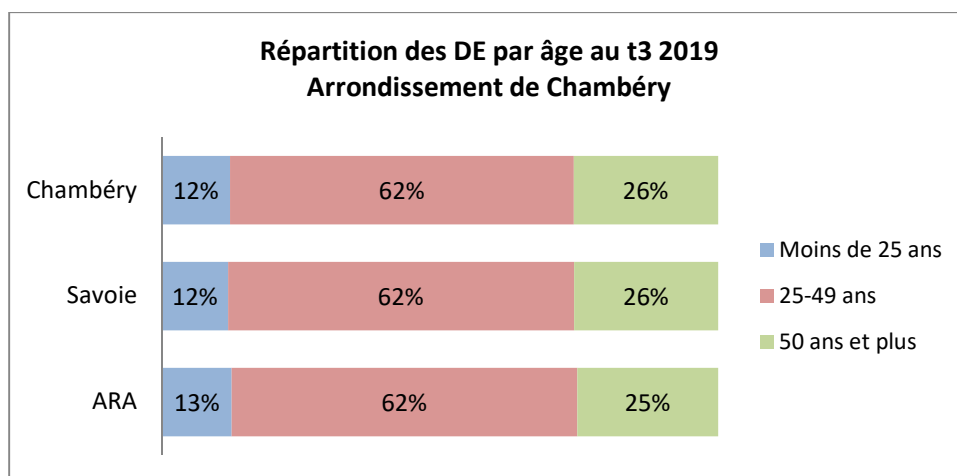


Source : Pôle emploi - Dares, données brutes

Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)

Période de comparaison : Trimestre 3 2018 (Juillet 2018 - Septembre 2018)

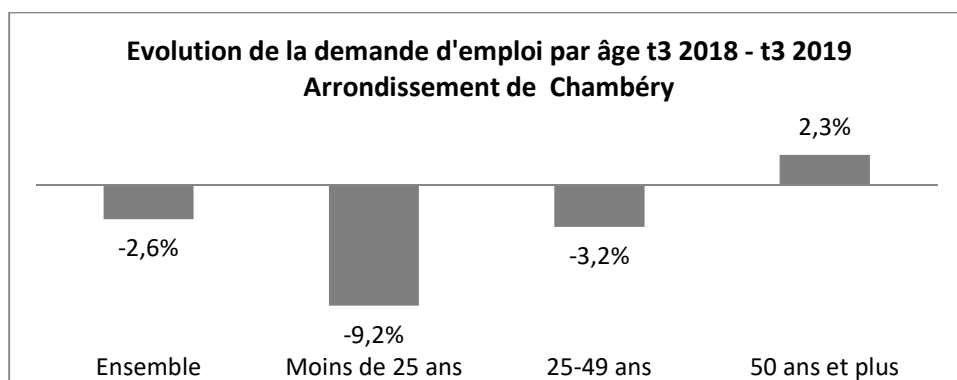
Dans l'arrondissement de Chambéry, les jeunes représentent 12% des demandeurs d'emploi de catégorie ABC (12% en Savoie et 13% en région), les 50 ans et plus représentent 26% (contre 26% en Savoie et 25% en région) et les personnes d'âges intermédiaire 62% (comme en Savoie et en région).



Source : Pôle emploi - Dares, données brutes
Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi ABC de l'arrondissement sur un an, présente des disparités par âge. Si la demande d'emploi de toutes les tranches d'âge a diminué de -2,6%, les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi ont été variables selon les tranches :

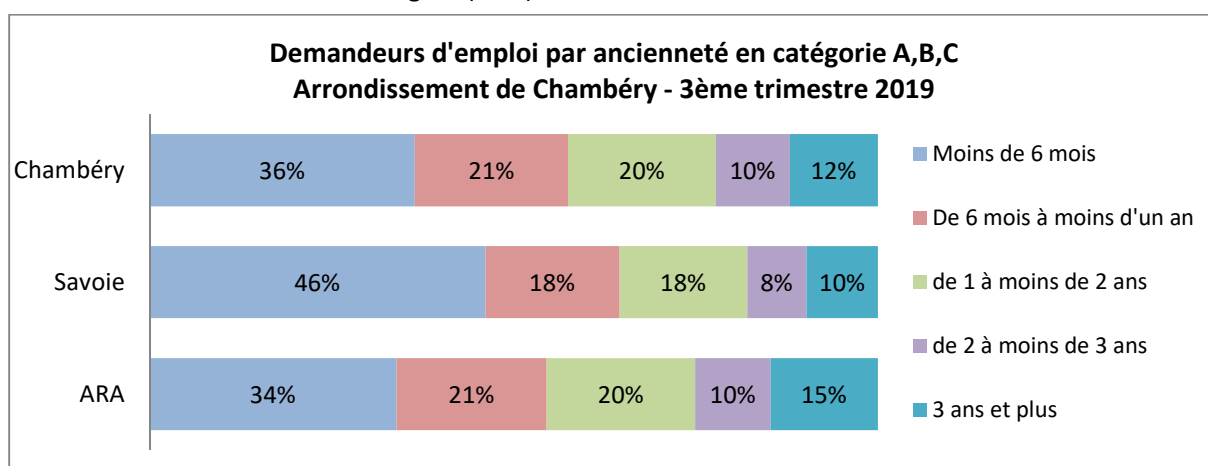
- le nombre de demandeurs d'emploi jeunes a diminué de -9,2%
- le nombre de demandeurs d'emploi de la tranche intermédiaire a diminué de -3,2%
- le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans et plus a augmenté de 2,3%.



Source : Pôle emploi - Dares, données brutes
Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)
Période de comparaison : Trimestre 3 2018 (Juillet 2018 - Septembre 2018)

Dans l'arrondissement de Chambéry au 3^{ème} trimestre 2019, la part des demandeurs d'emploi de moins de 6 mois est inférieure à celle du département tandis que la part des demandeurs d'emploi de plus de 6 mois est supérieure. Ainsi, comparativement au département et à la région, la part des demandeurs d'emploi :

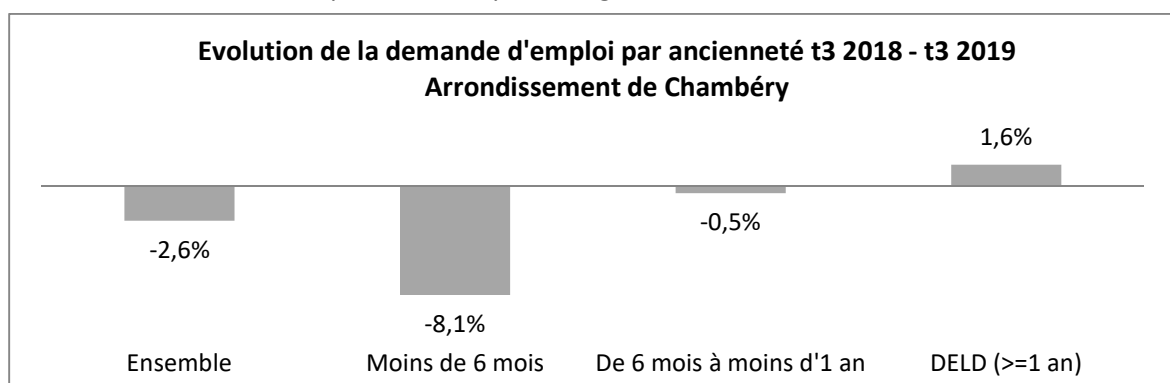
- de moins de 6 mois est inférieure à celle du département (36% contre 46%) et supérieure à celle de la région (34%),
- de 6 mois à moins d'un an est supérieure à celle du département (21% contre 18%) et équivalente à celle de la région,
- de longue durée (>=1 an) est supérieure à celle du département (42% contre 36%) et inférieure à celle de la région (45%),
- de très longue durée (> 3 ans) est supérieure à celle du département (12% contre 10%) et inférieure à celle de la région (15%).



Source : Pôle emploi - Dares, données brutes
Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi ABC de l'arrondissement sur un an, présente des disparités en fonction de l'ancienneté. Si ce nombre a globalement diminué de -2,6%, le nombre de :

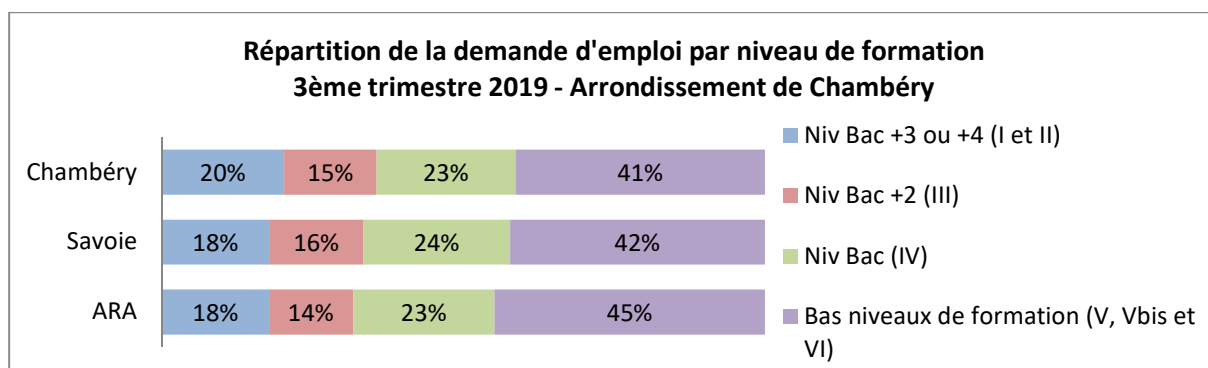
- demandeurs d'emploi de moins de 6 mois a diminué de -8,1%,
- demandeurs d'emploi de 6 mois à moins d'un an a diminué de -0,5%,
- demandeurs d'emploi d'1 an et plus a augmenté de 1,6%.



Source : Pôle emploi - Dares, données brutes
Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)
Période de comparaison : Trimestre 3 2018 (Juillet 2018 - Septembre 2018)

La répartition de la demande d'emploi par niveau de formation se distingue de celle de la Savoie au niveau des niveaux bac +3 et +4. Ainsi, il y a :

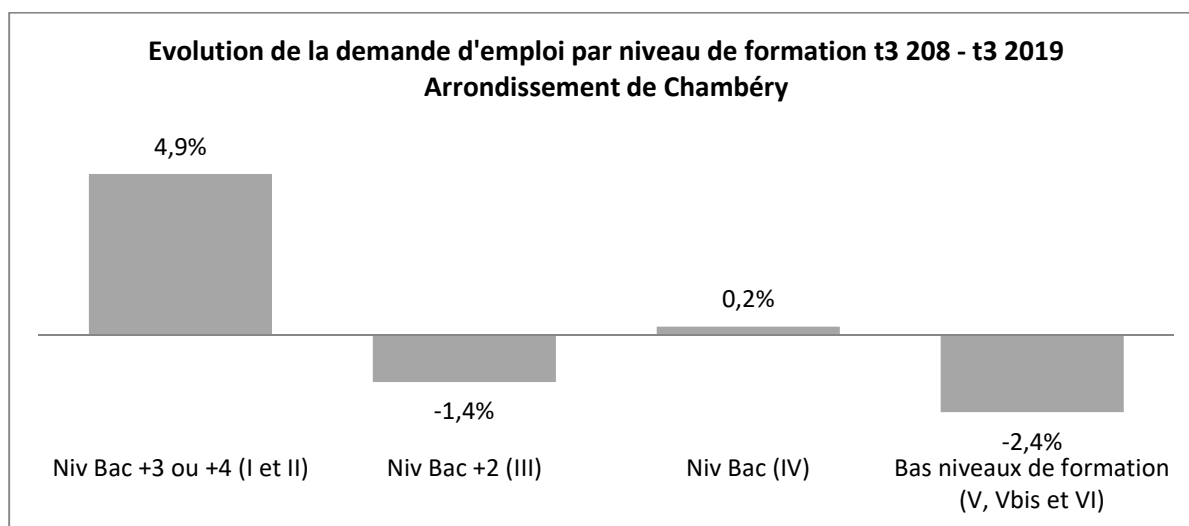
- 20% de niveaux bac +3 ou bac+4 (contre 18% en Savoie et en région),
- 15% de niveau bac +2 (contre 16% en Savoie et 14% en région),
- 23% de niveau bac (contre 24% en Savoie et 23% en région),
- 41% de bas niveaux de formation (contre 42% en Savoie et 45% en région).



Source : Pôle emploi - Dares, données brutes
Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi ABC sur un an, présente des disparités par niveau de formation. La part de demandeurs d'emploi :

- de niveau bac+3 ou +4 a augmenté (+4,9% contre +3,8% en Savoie),
- de niveau bac +2 a baissé (-1,4% contre une diminution de-0,5% en Savoie),
- de niveau bac a augmenté (+0,2% contre +0,6% en Savoie)
- de bas niveaux de formation a baissé (-2,4% contre -2,5% en Savoie).



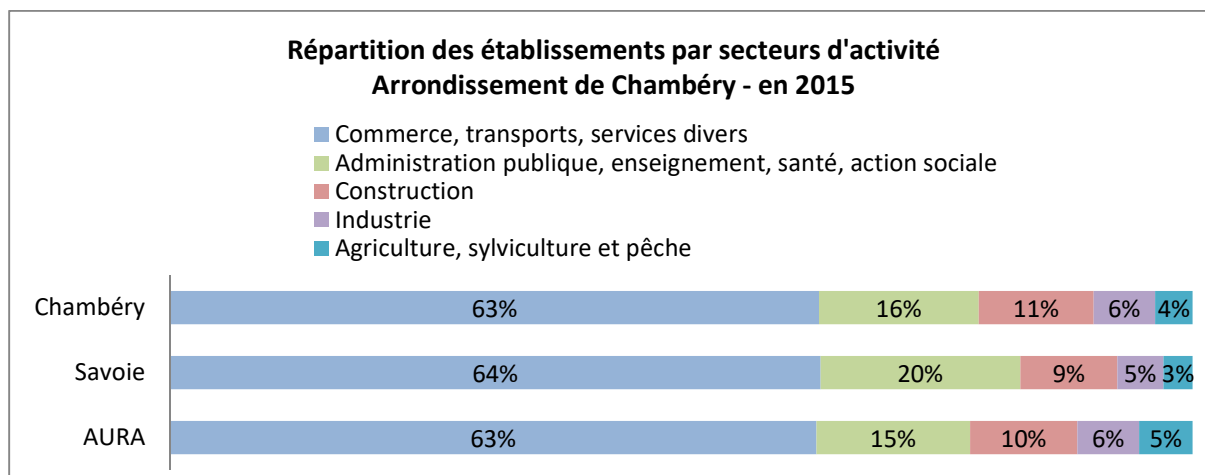
Source : Pôle emploi - Dares, données brutes
Période d'étude : Trimestre 3 2019 (Juillet 2019 - Juin 2019)
Période de comparaison : Trimestre 3 2018 (Juillet 2018 - Septembre 2018)

Tissu économique

En 2015, l'arrondissement comptait environ 29 000 établissements, soit 46% des établissements de Savoie. La répartition sectorielle de ces établissements est proche de celle du niveau régional. Le principal secteur étant celui du commerce, transports, services divers (63%).

Ainsi, comparativement aux niveaux départemental et régional, la répartition était :

- Commerce, transports, services divers : 63% (contre 64% et 63%),
- Administration publique, enseignement, santé, action sociale : 16% (contre 20% et 15%),
- Construction : 11% (contre 9% et 10%),
- Industrie : 6% (contre 5% et 6%),
- Agriculture, sylviculture et pêche : 4% (contre 3% et 5%).

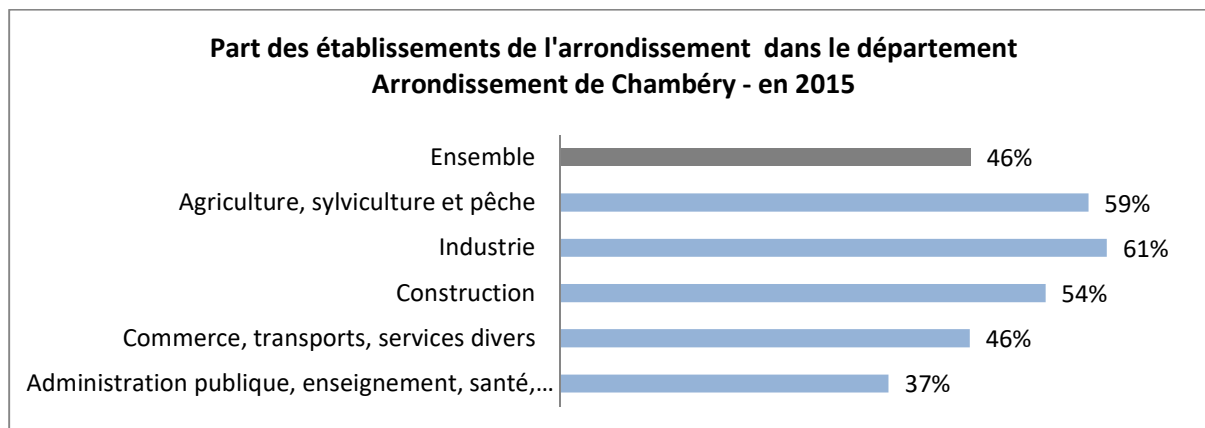


Source : Clap 2015

L'arrondissement a une surreprésentation des secteurs industrie, agriculture-sylviculture-pêche et construction. Ainsi, si au niveau départemental il représente 46% des établissements, il concentre notamment:

- 61% des établissements savoyards du secteur industrie,
- 59% des établissements savoyards du secteur agriculture, sylviculture et pêche,
- 54% des établissements savoyards du secteur construction.

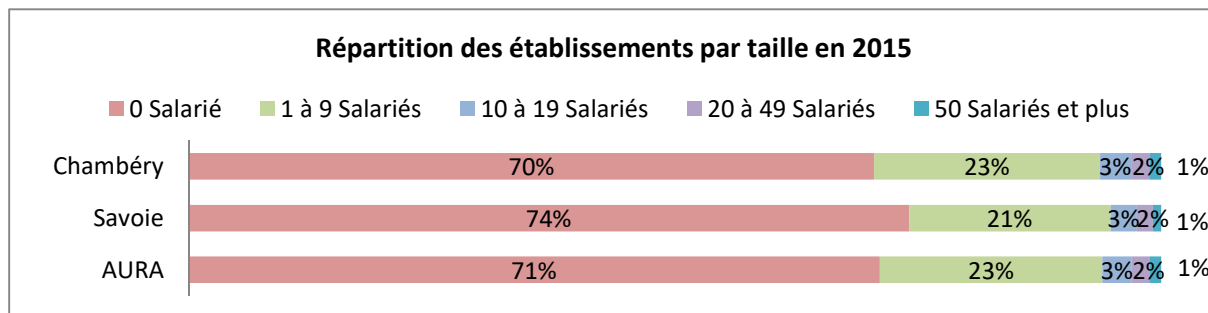
En revanche, seuls 37% des établissements de la Savoie du secteur administration publique, enseignement, santé, action sociale sont basés dans l'arrondissement.



Source : Clap 2015

L'arrondissement de Chambéry, comme la Savoie et la région, compte très majoritairement des établissements de très petite taille. Là encore, son profil est similaire à celui de la région :

- **70% de 0 salariés** (contre 74% en Savoie et 71% en région),
- **23% de 1 à 9 salariés** (contre 21% en Savoie et 23% en région),
- 3% de 10 à 19 salariés (comme en Savoie et en région),
- 2% de 20 à 49 salariés (comme en Savoie et en région),
- 1% de 50 salariés et plus (comme en Savoie et en région).



Source : Clap 2015

Liste des indicateurs

Démographie

- POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

Revenus et pauvreté des ménages

- REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2016
- REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2016
- Niveau de diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus
- FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée selon le sexe en 2016
- FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)

Population active : répartition, taux d'activité et taux d'emploi

- EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2016
- EMP T2 - Taux d'activité de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2016
- EMP T2 - Taux d'emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2016

Caractéristiques de l'emploi total : répartition par CSP, secteurs et taux de féminisation

- EMP T7 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2016
- EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2011 et 2016
- EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité
- EMP G4 - Taux de féminisation des emplois par statut et secteur d'activité en 2016

Caractéristiques de l'emploi selon le statut salarié ou non salarié

- ACT T1 - Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2016
- EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité
- ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2016
- Lieu de travail et modalités de transport domicile - travail
- ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone
- ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2016

Chômage et demande d'emploi

- EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15 – 64 ans
- Demande d'emploi - Thessalie

Salaires

- SAL G1 - Salaire net horaire moyen total (en €) selon la catégorie socioprofessionnelle en 201
- SAL T1 - Salaire net horaire moyen total (en €) selon l'âge en 2015
- Écart de salaire net horaire moyen total des hommes par rapport à celui des femmes selon la catégorie socioprofessionnelle en 2015
- SAL T1 - Salaire net horaire moyen total (en €) selon l'âge en 2015
- Écart de salaire net horaire moyen total selon l'âge, entre les femmes et les hommes en 2015

Tissu économique :

- Répartition des établissements par secteurs d'activité en 2015
- Répartition des établissements par taille en 2015.



Directeur de la publication : Jean-François Bénévisse

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes (DIRECCTE)
Service étude, statistique et évaluation (SESE)

Tour Swisslife - 1, Boulevard Vivier Merle - 69443 LYON CEDEX 03
Téléphone : 04 72 68 29 00 - Télécopie : 04 72 68 29 29
Internet : <http://auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr/>
© DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes 2019

